

COURTE
DISSERTATION

CONTRE LES ERREURS

DES INGRÉDULES MODERNES,

CONNUS SOUS LES NOMS

DE MATÉRIALISTES ET DE DÉISTES.



La vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui
êtes le seul Dieu véritable et Jésus-Christ que
vous avez envoyé.

*Hæc est autem vita æterna , ut cognoscant te solum
Deum verum , et quem misisti Jesum Christum.
(Jean. xvii. 3.)*

Que tous les peuples, ô Dieu, publient vos louan-
ges : que tous les peuples vous louent et vous
reudent grâces.

*Confiteantur tibi populi, Deus ; confiteantur tibi po-
puli omnes. (Ps. lxxvi. 3.)*

INTRODUCTION.

Puisque de nos jours les incrédules repandent un nombre infini d'erreurs, par lesquelles, les uns privent Dieu de sa divinité, ou de quelques uns de ses attributs ; d'autres nient la spiritualité et l'immortalité de l'âme : d'autres enfin ne veulent pas reconnaître la révélation divine, ou la vérité de notre religion chrétienne, qui est la seule véritable ; j'ai cherché à me procurer plusieurs livres qui traitent spécialement cette matière, tels que l'ouvrage du P. Moniglia, du P. Dutertre, du P. Concina, du P. Vestini, du P. del Giudice, la *Méthaphysique* du savant Génois, le *Gentilhomme instruit* de M. Dorrel, les *Lettres* du comte Magalotti, et d'autres. Mais ayant remarqué que tous ces ouvrages étaient très-prolixes, et qu'ils ne réfutaient pas ces diverses erreurs avec les mêmes raisons, je me suis efforcé, autant que ma faiblesse me l'a permis, de réunir, à l'usage de nos jeunes lecteurs, dans cette courte dissertation, les arguments, les plus forts qui établissent la vérité de notre religion, et les réponses les plus propres à réfuter les objections de nos adversaires. Si mes lecteurs désirent trouver cette matière plus approfondie, ils pourront lire les livres que nous venons de citer. En attendant j'espère qu'ils ne dédaigneront pas ce petit écrit, dans lequel ils auront sous les yeux tous les points les plus essentiels, éclaircis brièvement, et avec autant de clarté que j'ai pu y en mettre pour me rendre intelligible à toute personne. Si toutefois il ne m'a pas été permis

de m'exprimer plus clairement que je ne l'ai fait , il faut l'attribuer à la difficulté des questions qui sont, pour la plus grande partie, méthaphysiques et abstraites, soit par la matière en elle-même, soit par l'obscurité et la confusion de systèmes de nos contradicteurs.

Dans la première partie je tacherai de réfuter les matérialistes qui nient la divinité ; dans la seconde partie, les déistes qui reconnaissent la divinité, mais qui nient la vérité et l'unité de notre religion chrétienne révélée. Il est utile de connaître les auteurs qui sont infectés par ce poison. Voici leurs noms : Spinoza, Hobbes, Bayle, Collins , Toland, Evremond, Voltaire, Schanfrerbury, Loke, Wolston, Tindall, Montaigne. Il doit y en avoir encore beaucoup d'autres, puisque, dans une lettre pastorale citée par Le Moine, le prétendu évêque de Londre se plaint des livres nombreux et perfides, publiés depuis peu de temps en Angleterre, et souillés du matérialisme, ou du déisme, sans compter ceux qui ont été imprimés en Hollande ; mais je ne puis en donner la nomenclature, puisque je ne les connais pas encore.

M. Dorrel, Anglais catholique, se plaint de ce qu'au moins, dans l'ancien temps, les athées se cachaient pour ne pas être accusés d'impunité et de folie, et que s'ils étaient infectés d'athéisme, ils n'osaient pas le montrer ; mais que les incrédules modernes se montrent à découvert, et qu'ils ne font pas difficulté, pour obtenir la réputation *d'esprits forts et sans préjugés*, d'émettre leurs sentiments sur la divinité et sur la religion. C'est ainsi qu'ils s'efforcent de détruire toute loi, et toute bonne règle de mœurs, car l'existence d'un Dieu rémunérateur, du bien et vengeur du crime étant détruite, et les vérités de la religion abolies ; dès lors les seuls freins du péché sont brisés, et toutes

lois, et toute moralité est annéantie. Alors l'homme serait semblable aux brutes, et même pire; les sens deviendraient maîtres de la raison, le droit serait décidé par la force, l'honnêteté serait déterminée par le plaisir, la justice par l'intérêt, l'honneur par la vengeance. De façon que chacun pourrait se rendre esclave de ses passions, et se laisser entraîner à toute espèce de vices, pourvu que le vice se montrât sous l'aspect de l'utilité, ou du plaisir.

Et c'est parce que les incrédules modernes ne rougissent pas de parler ouvertement contre la religion chrétienne, qu'ils ne cessent (selon le témoignage de M. Dorrel) de mettre au jour des livres remplis de leurs erreurs. Mais plutôt à Dieu que ces écrits empoisonnés ne fussent agréables qu'aux hérétiques, qui, n'ayant plus foi à l'Église véritable, n'ont pas de peine à ne rien croire! Ce qui désole véritablement c'est de voir ces mêmes livres recherchés avec empressement, et lus avec des marques d'approbation par les catholiques, dans le sein même de notre Italie, et de savoir qu'il est impossible que ces lectures ne laissent quelques traces dans leur esprit. C'est par suite de telles réflexions, que j'ai publié ce petit ouvrage, afin que les confesseurs, ainsi que tous ceux, qui ont quelque zèle pour la gloire de Dieu, et qui n'ont pas, peut-être, la faculté de lire les auteurs que nous avons indiqués, aient quelques connaissances des erreurs qui circulent aujourd'hui, et des arguments, qui les combattent.

PREMIÈRE PARTIE.

CONTRE LES MATÉRIALISTES.

CHAPITRE PREMIER.

Preuves de la nécessité d'un premier principe créateur de l'univers et réfutation des faux systèmes soit de la succession infinie des causes , soit de la matière incréée et éternelle , mis en ordre par le concours fortuit des atômes.

C'est encore une question de savoir s'il existe de véritables athées ; mais ce qui ne peut pas être un sujet de doute , c'est qu'il y en a beaucoup qui sont athées de volonté , et qui , pour ne pas éprouver une contrainte quelconque pour leurs passions , voudraient détruire l'existence d'un Dieu nécessairement vengeur de leurs crimes. C'est ainsi que pour se délivrer de la crainte et des remords , ils s'efforcent de rendre douteuse l'existence divine. Cependant , je ne puis , et je ne pourrai jamais croire qu'ils parviennent à se persuader entièrement qu'il n'y a pas un Dieu créateur et gouverneur de l'univers. Car , nous dit Cicéron (Tuscul. l. i. q.) il n'existe pas de nation si féroce , si barbare qui n'ait gravé dans son esprit le sentiment de la divinité. Beaucoup ont des opinions erronées sur Dieu , mais tous s'accordent à reconnaître une puissance et une nature divine. *Nulla unim est gens tam*

fera, tam immanis, cujus mentem non imbuerit divinitatis opinio. Multi de Deo prava sentiunt; omnes tamen esse vim et naturam divinam arbitrantur. Les hommes, les animaux, les plantes, le ciel, les planètes, les mers, et tous les objets que nous voyons, nous prouvent la présence d'un Dieu qui les a créés, selon ce que nous enseignent les divines Écritures : car la grandeur et la beauté de la créature peut faire connaître et rendre en quelque sorte visible le Créateur. *A magnitudine enim speciei et creaturæ, cognoscibiliter poterit Creator horum videri.* (Sap. XIII. 5.) Interrogez la terre, et elle vous répondra.... Qui ignore que la main de Dieu a fait toutes ces choses ? *Loquere terræ et respondebit tibi.... Quis ignorat quod omnia hæc manus Domini fecerit* (Job. XII. 7.) Car les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, sont devenues visibles depuis la création du monde, par la connaissance que ces créatures nous en donnent et ainsi ces personnes sont inexcusables. *Invisibilia enim ipsius à creaturâ mundi, per ea quæ facta sunt, intellectu conspiciuntur : sempiterna quoque ejus virtus et divinitas, ita ut sint inexcusabiles.* (Apost. Rom. I. 20.)

Il est évident que rien ne peut dériver du néant, car le néant ne peut pas donner l'existence qu'il ne possède pas. On ne donne pas ce qu'on n'a pas ; *Nemo dat quod non habet.* Par conséquent tout produit, ou doit s'être produit par lui-même, ou bien doit avoir reçu l'existence d'une autre cause. Or, rien ne peut s'être produit par lui-même, parce qu'une chose qui n'est pas, n'a point la faculté de se donner l'existence, dans le cas contraire il en résulterait une contradiction inévitable ; c'est-à-dire que la chose même serait en même temps produite, et non produite : produite parce qu'elle n'existait pas auparavant, et qu'elle

existe après : elle ne serait pas produite , parce qu'elle n'aurait pas reçu l'existence des autres ; mais d'elle-même. En outre , si un être pouvait se créer par lui-même, il serait très-parfait; puisque, ayant le pouvoir de se donner une essence indépendante (ce qui serait la plus grande des perfections) il aurait pu se donner encore toutes les autres perfections. Mais nous voyons les créatures imparfaites , mortelles , corruptibles ; donc il est évident, qu'elles n'ont pas pu se donner l'existence par elles-mêmes, mais qu'elles l'ont dû recevoir d'une première cause , parfaite et indépendante comme notre Dieu.

Mais les athées disent que toutes les choses existantes n'ont pas eu de commencement, mais qu'elles sont une série infinie de causes , dépendantes l'une de l'autre : par conséquent , répondrons nous en peu de mots , si toutes ces choses sont dépendantes, il faut nécessairement admettre un premier principe indépendant , duquel elles dépendent toutes ; autrement une autre contradiction s'éleverait, car il faudrait supposer, que ces choses, d'un côté sont toutes dépendantes, parce que les unes sont dépendantes des autres , et que d'un autre côté elles sont indépendantes. Puisqu'elles ne dépendent que d'elles-mêmes. Et ce, n'est pas assez de dire qu'elles sont infinies , puisque leur infinité est extrinsèque , et ne change pas leur nature, ni ne produit pas leur indépendance : de sorte que si l'on ne voulait pas admettre une cause première, d'où elles tirent leur origine, aucune d'elles n'existerait. Concluons donc que quand même on admettrait la série infinie des causes , telles que nos contradicteurs la supposent , il serait toujours, et nous venons de le voir, de nécessité absolue, que chacune d'elles, n'ayant pas la puissance de se produire , fût produite, par

une cause antérieure, ou mieux encore par un créateur, qui, jouissant d'une existence due à lui-seul, l'eût communiquée à toutes les choses.

D'autres incrédules répondent qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la succession infinie des causes pour nier la nécessité de la cause première, car ils ajoutent que la matière est éternelle et incréée. Mais ils ne comprennent pas que cette matière éternelle et incréée est tout-à-fait impossible, parce que des absurdités nombreuses et très-grandes résulteraient de son existence. 1° Il y aurait un infini plus grand qu'un autre infini, et voici de quelle manière. Si cette matière éternelle et incréée existait réellement, elle existerait nécessairement par elle-même, et elle serait en conséquence illimitée et infinie, ne se trouvant pas un être duquel elle eût pu recevoir une limitation. Il en résulterait alors la présence d'un infini plus grand qu'un autre infini, puisque le diamètre, ou mieux encore, la ligne qui passe de l'un à l'autre côté de cette matière physique infinie, serait, par cela même, infinie, et au contraire chaque partie de cette ligne matérielle étant interminable, serait également infinie; c'est ainsi que le premier infini qui embrasse toute la ligne serait plus grand que le second infini, qui en embrasse une seule partie.

2° La matière étant éternelle, il n'y aurait aucune chose de produite. La raison en est très-simple. Toute production matérielle est l'effet du mouvement; mais si la matière avait été éternelle, le mouvement l'aurait été aussi; de façon que le mouvement d'une production quelconque aurait dû procéder d'une éternité antérieure; cependant l'éternité ne pouvant être d'passée, ce mouvement n'aurait jamais pu parvenir au point de produire aucun effet. Donc, si la matière

avait été éternelle, et s'il était vrai que tous les êtres eussent été produits par le moyen du mouvement supposé, il n'y aurait ni des hommes, ni des animaux, ni des plantes, ni de tous les objets que nous voyons existants dans l'univers. Démontrons plus clairement l'évidence de cette absurdité. Si le monde existait *ab æterno*, aucun homme n'aurait pu naître, car aucun d'eux n'aurait pu naître sans le passage d'un nombre infini de génération. Or un nombre infini ne peut pas passer, puisque il aurait eu pour cela besoin d'un commencement que l'infini ne peut avoir. L'infini n'a ni commencement ni fin ; mais en déterminant la génération de chacun, nous donnerions une fin à l'infini. Ainsi, il reste démontré évidemment que, si le monde eût existé *ab æterno*, il y aurait impossibilité pour la naissance des hommes.

3° Étant admis comme possible que le mouvement de la matière ait pu se communiquer aux productions présentes, et l'éternité de la matière étant toujours supposée, il en résulterait qu'aujourd'hui l'on verrait dans le monde une quantité infinie d'hommes, de brutes et de plantes, parce que le nombre de ces êtres provenant d'une éternité, devrait être infini, comme la terre même devrait être infinie pour pouvoir contenir ces objets matériels et infinis ; cependant, nous savons que cette terre, loin de s'étendre à l'infini, a des bornes très-étroites.

4° Si le monde existait *ab æterno*, il devrait avoir encore une durée éternelle, et toutes les choses qui le composent devraient participer nécessairement à la même propriété ; mais cela est faux sans contradiction. Qu'on en juge par nos preuves. Si le monde existe par lui-même, et s'il est éternel *à parte ante*, il est intrinsèquement nécessaire et indépendant ; et,

g'il est nécessaire et indépendant, il doit être nécessairement éternel *à parte post*, car son existence est identifiée avec sa nature ; ainsi, il ne peut pas cesser d'exister, autrement il en résulterait la contradiction qu'il serait nécessaire et qu'il ne le serait pas. Cette vérité étant prouvée, il s'ensuit que si le monde est nécessairement éternel, ses parties aussi doivent l'être nécessairement, puisque ce sont elles qui le composent. Mais nous voyons que ces parties ne sont pas nécessaires, car il pourrait se faire, par exemple, qu'aucun homme ne voulût ou ne pût plus engendrer, de façon qu'une de ses plus nobles parties viendrait à s'éteindre, supposition qu'on peut appliquer à toute autre espèce de choses. Donc, si chaque partie du monde peut périr, il est évident que le monde ne peut pas être éternel par lui-même. Mais St.-Thomas ne dit-il pas que Dieu pouvait créer le monde *ab æterno* ? Donc, dit-on, si Dieu avait créé les parties du monde *ab æterno*, elles seraient éternelles. Mais cet argument ne forme pas une objection solide, parce qu'une fois reconnu que Dieu a été le créateur du monde, quand même il l'aurait créé *ab æterno*, comme il pouvait librement le créer *ab æterno*, il pourrait aussi le détruire librement. Et c'est pourquoi l'on a dit que le monde ne peut être éternel par lui-même.

En outre, si le monde existait *ab æterno*, il en résulterait qu'il se trouverait dans le même temps nécessaire et contingent. *Nécessaire* d'un côté, parce qu'étant incréé et indépendant, il devrait exister nécessairement ; *contingent*, de l'autre côté, c'est-à-dire d'une existence éventuelle, tel qu'il est vraiment, parce que le monde, selon ce que nous voyons, est composé sûrement de parties différentes et bien distinctes. O., ces parties sont toutes contingentes,

par la raison que nous avons dite ; savoir , parce qu'aucune chose matérielle n'ayant pu recevoir l'existence d'elle-même, elle a dû la recevoir d'un premier principe ; donc , si toutes les parties sont contingentes , elles ne peuvent composer un tout nécessaire. Et ce n'est pas assez de recourir , pour échapper à une absurdité pareille , à la série infinie des choses , puisqu'étant toutes dépendantes les unes des autres , et par conséquent nécessairement contingentes , elles ne peuvent être le commencement l'une de l'autre.

On répondra peut-être qu'un argument qui de la spécialité passe à la généralité , n'a aucun poids ; car un attribut peut très-bien convenir au genre , dira-t-on , bien qu'il ne convienne pas à l'espèce : et ainsi , quoique les parties soient contingentes , le tout est nécessaire. Je réponds qu'alors il ne sert à rien d'argumenter de la spécialité à la généralité , lorsque l'attribut convient à la totalité , mais qu'il ne convient pas essentiellement aux parties : ainsi , par exemple , le nom d'armée ne convient pas à chaque soldat individuellement , mais seulement à l'ensemble de tous les soldats. Mais qu'au contraire , lorsque l'attribut convient essentiellement à chaque individu , l'argument qui , de la spécialité passe à la généralité , est tout-à-fait juste. Par exemple , la propriété d'être mortel appartient essentiellement à tout homme individuellement , parce que la mort étant une propriété de la nature humaine , elle est une propriété essentielle de tous les hommes en général. *A pari* ; dans notre cas , si la propriété d'être contingent appartient essentiellement aux parties de cet univers matériel , elle appartient aussi à la totalité qui en résulte. Concluons donc que si le tout est contingent , et non nécessaire , il ne peut être éternel et increé , et il ne

peut tenir l'existence de lui-même, ainsi que nous l'avons fait observer.

Cependant, nos adversaires répondent que ce n'est pas une objection de dire que si la matière était éternelle, cet univers serait dans le même temps nécessaire et contingent, par la raison qu'une totalité nécessaire ne peut pas être composée de parties qui sont contingentes : ils appuient leur proposition sur ce que, bien que les parties soient contingentes pour la forme, qu'elles ne reçoivent pas d'elles-mêmes, mais des autres, néanmoins elles sont nécessaires pour la matière ou substance, qu'elles ne reçoivent d'aucune autre chose. Mais, demandons-nous, voudra-t-on bien nous expliquer de qui ces parties tiennent leur forme ? On répondra peut-être qu'elles l'ont reçue des causes infinies qui procèdent les unes des autres. Mais nous avons déjà réfuté ci-dessus cette succession des causes infinies, et nous avons démontré que si elles sont toutes dépendantes, il a dû nécessairement exister un premier principe indépendant. Ou plutôt on dira qu'elles ont reçu leur forme de la combinaison fortuite des atômes, lesquels s'unissant au hasard les uns avec les autres, ont de cette manière formé toutes les choses qui composent l'univers. Mais nous répondrons que ce système ridicule du concours fortuit des atômes, est avec raison et universellement abandonné, et qu'au surplus il ne peut se soutenir. 1° Il est sûr que dans l'univers (et nous le démontrerons dans le chap. III de la seconde partie) existent des substances spirituelles, lesquelles n'ont pu dériver des atômes, qui sont matériels, car la matière n'a pas la possibilité de donner la spiritualité qu'elle ne possède pas, et qu'elle ne contient pas en elle-même, soit formellement, soit éminemment ; comme nous pensons

que Dieu a créé la matière, non pas en la contenant en lui-même selon sa propre forme et nature, puisque Dieu est un pur esprit, mais éminemment parce que Dieu contient en lui-même toutes les perfections de la matière pour ce qui regarde son essence. 2°. Ne serait-ce pas une folie de croire que le hasard aveugle, dénué d'ordre et de raison, ait pu ordonner avec autant de science et de stabilité les choses de l'univers? que le hasard ait décrit au soleil le cours qu'il accomplit invariablement tous les ans, et tous les jours? que le hasard ait réglé la génération des hommes et des brutes, et qu'il ait commandé qu'ils ne se reproduisent toujours que selon leur espèce? Pourrions-nous croire que les arbres, en portant constamment les mêmes fruits et dans les mêmes saisons, obéissent aux lois du hasard? Cicéron plaisante ceux qui prétendent que le monde est composé par la combinaison fortuite des atômes. Si le concours fortuit des atômes a pu former le monde, pourquoi ne fait-il pas un portique, un temple, une maison, une ville, qui sont beaucoup plus faciles? *Si mundum efficere potest concursus atomorum, cur porticum, cur templum, cur domum, cur urbem non potest, quæ sunt multò facilia?* (Lib. II. de naturâ Deorum.) Et le même païen, en parlant de l'ordre admirable qui préside au mouvement des cieux et des planètes, s'exprime ainsi : Que peut-il y avoir de plus évident, lorsque nous contemplons les cieux, que l'existence d'une divinité, douée d'une sagesse excellente qui dirige toutes ces merveilles? *Quid potest esse tam apertum, cum cælum aspiciamus, quàm aliquòd esse numen præstantissimæ mentis, quo hæc regantur?*

Les incrédules ajoutent : Il est vrai que cet ordre est admirable, mais c'est la nature qui l'a disposé.

Or, qu'est-ce que vous entendez par nature ? Est-elle une chose intelligente ou non ? Si votre nature est intelligente, nous sommes d'accord, parce que c'est bien là ce que nous appelons Dieu. Si votre nature n'a pas d'intelligence, ce que nous avons dit revient toujours. Pourrez-vous vous persuader qu'un principe tel que vous le supposez, sans raison, sans intelligence ait eu la puissance d'établir un ordre aussi bien réglé, et qui a absolument demandé une science profonde ? Si j'examine la disposition d'une simple chaumière, je suis forcé de convenir qu'elle fut l'ouvrage de la raison ; si j'admire, stupefait, la complication d'une machine telle que l'univers, pourrai-je penser jamais qu'elle soit le produit du hasard, et d'une main qui n'était pas guidée par la raison ?

CHAPITRE II.

On réfute brièvement le système monstrueux de Benoît Spinoza.

Avant tout, il est utile de connaître le caractère de cet impie. Il naquit à Amsterdam, l'année 1632. Il ne fit profession d'aucune religion, parce que, bien que ses parents fussent Juifs, toutefois il repoussa la croyance hébraïque, et s'en moqua, de façon qu'il fut excommunié. Il n'était pas chrétien, comme quelques-uns l'ont prétendu, puisqu'il ne reçut jamais le baptême, et il s'appela Benoît, parce que ses parents lui donnèrent le nom de Baruch, qui, traduit dans notre langue, signifie Béni ou Benoit. Cependant il serait beaucoup mieux appelé MAUDIT, puisqu'il a été un athée parfait, et qu'il s'est formé un Dieu et une religion à son caprice. Le misérable vécut

presque toujours en vagabond ; et il mourut de la poitrine en 1677, âgé de quarante-quatre ans accomplis. Pourtant Bayle écrit dans son dictionnaire , (verb. Spinoza) que sa doctrine eut un très-petit nombre de prosélytes, si toutefois il en a existé.

Nous allons exposer le système exécrationnable de Spinoza. Selon lui , la substance de l'univers est unique et simple . mais toute matérielle. Cette substance , dont il forme son Dieu , est active et passive : *passive* en tant qu'elle est étendue : *active* en tant qu'elle est pensante. Ensuite il suppose que tous les objets particuliers de l'univers ne sont que les modifications de la même substance : les objets matériels de la matière passive étendue , les objets spirituels de la matière active qui pense ; mais à son avis il n'y a pas d'objets spirituels , puisque tout est matière.

Ainsi , une fois que , suivant Spinoza , tout l'univers composé d'une seule substance matérielle est Dieu , et que tous les hommes , et les brutes , les arbres , les planètes , les eaux , les montagnes etc. , sont des modifications de ce Dieu , il en résulte la conséquence que suivant lui , chaque homme est Dieu , chaque insecte est Dieu , chaque brin d'herbe , chaque goutte d'eau , chaque pierre est Dieu. Donc ce Dieu de Spinoza est sans liberté , puisque tout ce qui arrive , arrive par nécessité. Ce Dieu parfois est herbe , parfois blé , parfois pain. Il se reproduit dans un arbre et se corrompt dans un autre. Il s'aime lui-même dans un homme , il se hait dans un autre. Par celui-ci il chante ses louanges , par celui-là il se blasphème. Dans un individu il se respecte , et dans une autre il se tue. Il est prêtre à l'autel , assassin sur la route , il est adultère et voleur. Il y a de quoi s'étonner , en voyant un homme raisonnable , avancer des absur-

dités aussi contraires au sens commun , mais l'étonnement augmente si l'on fait attention qu'il y a eu des personnes , qui , au lieu de l'appeler fou , ont osé l'honorer du nom de grand philosophe ; si l'on fait attention qu'un de ses disciples , plus impie encore que le maître , éditeur de ses écrits , osa prononcer ce blasphème , que , quoi que Spinoza eût enseigné une règle de vie opposée à celle de Jésus-Christ et des apôtres , néanmoins son opinion ne différerait en rien de la doctrine de Jésus-Christ.

Grand nombre d'auteurs ont écrit longuement pour réfuter ce système impie. On compte parmi eux , Durrio , Thomas , Moseo , Moro , Oezio , Belio , et d'autres. Mais je me débarasserai de ce système ridicule en produisant deux de ces plus claires inconséquences que dit Spinoza ? Il dit que cet univers dont il fait son Dieu , n'est autre chose qu'une substance matérielle , unique , simple et susceptible de modifications diverses. Mais moi , je réponds premièrement que cette substance matérielle , unique et simple , ne peut exister ; parce qu'étant simple , et par conséquent , n'ayant pas de parties , elle ne peut avoir des figures différentes , ou des modifications , telles que celles de triangle et de cercle : parce que la diversité des figures dépend de la diverse combinaison des parties , et que la substance simple n'a pas de parties. Mais nous voyons autour de nous une quantité immense de figures et de modifications ; donc , il faut convenir que ce monde n'est pas une substance unique et simple , mais un composé de substances distinctes et matérielles , lesquelles sans parler des substances spirituelles , (dont au chap. III^e de la 2^e partie , nous prouverons l'existence dans ce monde.) bien qu'elles

soient de la même matière , quant au genre de la matière , ne sont pas néanmoins de la même matière , quant aux espèces particulières matérielles , et encore moins , pour ce qui regarde les individus ; puisque chaque individu d'une espèce matérielle est sans doute d'une matière semblable , mais non pas de la même matière.

Je réponds en second lieu que , quand même Spinoza admettrait que la substance de l'univers est composée de différentes parties , et n'est pas simple cette substance , étant unique , comme il le suppose , ne pourrait pas en même-temps , recevoir des figures différentes , tandis que nous voyons au contraire en le même temps , beaucoup de choses configurées diversement ; parce qu'une figure viendrait à détruire l'autre , comme la figure du cercle , détruirait celle du triangle. Donc , si la matière composée , ne peut recevoir en même-temps , des figures et des modifications différentes , la matière simple pourra les recevoir encore moins.

En outre , cet univers étant composé de différentes parties divisibles , et assujetties au changement , (comme nous l'avons démontré) , s'il était Dieu , ainsi que Spinoza l'avance , il en résulterait que Dieu serait divisible et muable , ce qu'on ne peut pas supposer d'un être infiniment parfait , telle qu'est notre Dieu , dégradé par Spinoza jusqu'au point d'en faire un crapaud , une pierre , du fumier , puisque , selon lui , tout objet est Dieu. O mon Dieu tout-puissant et véritable ! a quoi les hommes vous réduisent , ces hommes mêmes que vous aimez d'un amour aussi grand , et que vous avez élevés au-dessus de toutes les autres créatures !

CHAPITRE III.

De l'existence d'un Dieu indépendant, cause première de toutes les choses et infini dans toutes les perfections.

Laisant donc de côté ce système futile de Spinoza, et l'autre que nous avons précédemment réfuté, de la matière éternelle et incréée, nous regardons comme démontré : 1° Qu'un être ne peut pas éclore du néant, parce que le néant ne peut rien produire ; 2° Qu'aucun objet ne peut se donner l'existence à lui-même, car en se donnant l'existence, quand il n'existe pas encore, il existerait avant d'être : 3° Que toutes les choses produites, bien qu'on veuille les supposer infinies, ne peuvent pas exister sans une première cause productrice ; puisqu'étant toutes dépendantes, elles ont dû infailliblement procéder d'un premier principe indépendant. Toutes ces propositions établies, je dis, que nous devons, par une juste conséquence et par une nécessité absolue, avouer l'existence d'un Dieu, cause première, et auteur de l'univers.

A tous ces arguments invincibles, il faut ajouter cette lumière intérieure, communiquée aux hommes par la nature même, et qui nous décèle l'existence de Dieu. Or, cette lumière naturelle est prouvée par le témoignage de toutes les nations qui ont reconnu une divinité, et l'ont adorée. Si quelques hommes ont refusé parfois d'admettre cette divinité, c'était dans le temps où ils étaient plongés dans leurs passions et dans leurs vices, et plus tard, ils ont cru à son exis-

tence. Ceux qui prétendent qu'ils n'ont pas la conviction qu'il existe un Dieu, disait Sénèque, se mentent à eux-mêmes ; *Mentiuntur qui dicunt se non sentire Deum*. Mais qui aurait eu le pouvoir d'imprimer cette idée de Dieu aussi universellement dans le cœur des hommes , excepté Dieu lui-même ? Serait-ce le penchant au plaisir ? Non sans doute , car l'amour-propre aurait plutôt entraîné l'homme à croire qu'il n'y a pas un être supérieur à lui , qui puisse l'empêcher d'user de sa liberté , selon son caprice ? Serait-ce une terreur panique , du mal qui peut lui arriver ? Mais comment l'homme pourrait-il craindre un Dieu , sans avoir d'avance conçu l'idée de ce Dieu ? Qui aurait jamais peur de la foudre , sans connaître auparavant la foudre ? Par conséquent , l'idée de Dieu précéda nécessairement la crainte , et l'homme connut Dieu avant de le redouter.

Quelques-uns cependant assurent très-mal à propos que c'est de l'éducation que nous tenons cette idée de Dieu ; mais l'éducation , répondrons nous encore , n'a pu répandre l'idée de Dieu , avant que cette idée eût existé dans la pensée des hommes. Que si on voulait dire que cette idée exista *ab æterno* , et qu'elle fut repandue *ab æterno* , avec l'éducation , il faudrait démontrer auparavant que les hommes furent *ab æterno*. Et cependant , quand même les hommes eussent été *ab æterno* , de quelle sorte pouvaient-ils avoir *ab æterno* , l'idée fautive , comme les incrédules disent , d'un Dieu créateur et maître de l'univers ? Que si l'on voulait prétendre que cette idée ne fut pas éternelle , nous répondrions qu'elle commença avec ou après la naissance de l'homme. Si elle commença avec l'homme , il est facile de voir que ce fut son créateur que lui imprima lui-même cette idée de l'âme. Si elle

commença après le premier homme, qu'on nous dise quand cette idée surgit ; ou au moins qu'on nous détermine l'époque de son inexistence. Mais ensuite qui ne voit la différence énorme qu'il y a entre l'éducation et la nature ? Les sentiments inspirés par l'éducation, changent avec les siècles et les monarchies ; mais les suggestions de la nature sont permanentes et perpétuées, comme l'a été l'idée de Dieu, qui a dominé dans tous les âges, dans toutes les monarchies et même sous l'empire des barbares. Je conviens, que l'éducation peut entraîner dans l'erreur, sur le genre d'adoration qui doit être rendue à Dieu, après que l'ignorance de nos parents et l'autorité de ceux qui règnent, ont introduit quelque religion fautive, comme chez les habitants du Japon, qui adorent Amida, et chez les autres idolâtres qui ont adoré le soleil. Mais l'idée de l'existence d'un Dieu, n'ayant pas été enseignée par les hommes, mais ayant été imprimée par la nature, c'est par la nature même, qu'elle nous est indiquée et persuadée. En conséquence, si c'est la nature qui, du reste, ne fait jamais rien en vain, *Nihil agit frustra*, si c'est elle qui a gravé dans notre âme l'idée de Dieu, dans quel but l'aurait elle gravée fautiveusement, et voudrait-elle nous tromper ? Et pourquoi, s'il est vrai que tout ce qui nous entoure, soit produit par le hasard, ou qu'il existe *ab æterno*, s'il est vrai en un mot, que ce Dieu créateur de l'univers, soit un rêve, pourquoi dis-je, la nature, ne nous a-t-elle par fait accroire la vérité du hasard, soutenue par Démocrite, ou l'éternité du monde soutenue par d'autres ?

D'autres ont dit aussi que l'idée de Dieu a été l'effet de la politique des princes qui l'ont insinuée, afin de contenir leurs sujets dans la crainte, et de les rendre

paisibles et obéissants aux lois. Si une telle déception ne faisait que nous conduire à la paix commune et à l'éloignement du désordre, on verrait déjà, que quand même elle ne serait véritablement qu'une tromperie, nous devrions la chérir. Mais il est par trop extraordinaire, que l'homme, qui est né pour la société, se soit trouvé dans le besoin, faute d'autres moyens, d'être trompé, pour conserver un commerce honnête entre lui et ses semblables, et pour ne pas dépasser les bornes de son devoir ! En outre, qui pourra jamais nous persuader, que l'idée de l'existence de Dieu soit réellement une invention de la politique, s'il ne nous indique d'avance le temps qui vit naître le prince, auteur de cette fable ? Et enfin, qui pourra jamais croire qu'un ou plusieurs rois aient eu assez de force pour persuader à tout le genre humain, sur le simple appui de leur autorité, une telle invention, qui le prive de sa liberté ? L'autorité seule dénuée de preuves, n'aurait pu en imposer aussi constamment aux hommes, parmi lesquels existe et a existé toujours, un nombre d'individus sages et prudents, qui sont éclairés et guidés par la raison.

Il est vrai que le polythéisme, soit par l'ignorance des peuples, soit par la corruption des mœurs, a inondé pendant long-temps la plus grande partie de la terre, mais il n'en a jamais occupé la totalité, car plusieurs millions d'Hébreux, et, comme d'autres l'assurent, les Chinois encore pendant la durée de deux mille ans, ont adoré un seul Dieu. Néanmoins, on sait déjà que ce culte impie a eu son origine de la tour de Babel, où le premier empereur fut pour la première fois adoré comme Dieu. De plus, on sait que le polythéisme n'a pas duré ; à la naissance du christianisme, il perdit tout crédit, et maintenant il ne règne que là

ou règne l'ignorance avec les vices , et qu'il n'est embrassé , que par ceux qui veulent être trompés. Enfin , on sait de plus , que la croyance en plusieurs Dieux existait dans la multitude , qui , telle qu'un troupeau de brebis , suit la routine , mais non pas dans les personnes sages. Les philosophes comme Socrate , Platon , Cicéron , Sénèque , et les poètes plaisantaient sur la pluralité des Dieux , bien qu'extérieurement ils feignissent de les vénérer , pour ne pas s'exposer aux reproches du peuple. D'après Tertullien même , le peuple , dans les cas de terreur , avait recours , non pas à plusieurs Dieux , mais à une seule divinité , preuve évidente , que la nature lui indiquait l'existence d'un seul Dieu. En dernier lieu , le culte que les païens rendaient à plusieurs Dieux n'est pas une difficulté contre notre assertion : car si les peuples n'avaient pas été persuadés par la nature de l'existence d'un Dieu véritable , ils n'auraient jamais adoré les faux. Ce qui est bien certain , c'est que l'existence d'une divinité a été crue par tous les hommes.

Or , il y aurait folie de nier l'existence d'Alexandre et de Néron , bien qu'ils n'aient été connu que de la plus petite partie des hommes ; combien ne serait-il pas téméraire de nier l'existence de Dieu , qui est reconnue par tout le genre humain ? Mais l'existence d'Alexandre , dira-t-on , a été vue matériellement , et l'existence de Dieu , ne l'a pas été. Donc , répondrai-je , la preuve des sens , a plus de force que celle de la raison ? Et s'ils désirent une preuve sensible de l'existence de Dieu , la voilà dans l'Exode. au chapitre XIX , où il est dit que Dieu se fit voir sous la forme de feu , et qu'il fit entendre sa voix , à trois millions de personnes. La voilà aussi dans la construction de l'univers ; Dieu ne voulant pas nous paraître visiblement , il nous

manifeste son existence par ce moyen. Chaque insecte le plus méprisable , une de ces plus petites herbes des champs , sont formés avec une intelligence supérieure à celle qui paraît dans une de nos machines les plus surprenantes. Donc , si la disposition d'une chaumière est capable de nous persuader qu'elle fut l'œuvre d'une main guidée par la raison, ne serons nous pas obligés d'avouer , que la distribution de l'univers fut faite par une science , et par une puissance infinies ? Si la lumière qui rend visible l'existence de Dieu à toutes les nations , est éteinte dans l'âme des incrédules , il n'est pas moins certain que leur incrédulité n'affaiblit en rien , cette preuve de l'existence de la divinité. L'ignorance coupable dans laquelle ils sont plongés est le juste châtiment de leurs crimes et de leur obstination , qui les traine dans la fange des vices , en dépit des inspirations divines qui leur disent de les fuir.

En conséquence, de tout ce que nous avons dit , on ne peut révoquer en doute , l'existence d'un Dieu cause première et créateur de l'univers. Mais si Dieu est la cause première de l'univers , il est encore *immense* , et présent à tout , en tout lieu et en tout temps ; car , étant la cause première des choses , non seulement il a dû les créer , mais il doit de plus , sans cesse et maintenant , leur communiquer le principe conservateur qui les soutient ; puisque la conservation est une création continuelle , ainsi que les théologiens le disent ; autrement toutes les créatures cesseraient d'être. En outre , si Dieu est la cause première , nous devons avouer qu'il est infiniment *intelligent* , dans le cas contraire , il n'aurait pas eu le pouvoir de communiquer à l'homme l'intelligence que celui-ci possède , parce qu'il est impossible de re-

trouver dans l'effet, une perfection qui n'est pas dans la cause. En outre, l'ordre seul qui existe entre toutes les parties qui composent cet univers, fait assez connaître qu'il est l'ouvrage d'une intelligence infiniment sage, puisque les hommes avec tout leur art et leur génie, n'ont jamais pu parvenir à produire ce que la nature produit sans le moindre effort ? Qui a pu confectionner une fleur qui exhale son parfum, une fourmi qui marche, une abeille qui vole ?

De plus, si Dieu est cause première, il est *indépendant*, et s'il est indépendant, il est encore *éternel*; parce que, ne pouvant pas dériver du néant, n'ayant pas reçu l'existence des autres, ne pouvant pas être détruit par une autre puissance supérieure, car il est tout-puissant, nécessairement il doit être éternel, sans commencement et sans fin. De plus s'il est indépendant, et s'il existe par lui-même, il est *infini* dans toutes les perfections, puisqu'il n'y a pas un être qui ait eu la puissance de le borner, de façon qu'il est doué d'une science infinie, d'une puissance infinie, d'une bonté et d'une justice infinies. Et s'il est infini, s'il est orné de toutes les perfections, il est nécessairement *unique*, parce que s'il y avait plusieurs Dieux, aucun d'eux ne pourrait être parfait en tout, car la perfection de l'un manquerait à l'autre, en sorte qu'aucun d'eux n'aurait une puissance infinie, ne pouvant pas détruire ce que l'autre produit; aucun d'eux n'aurait une science infinie, ne sachant pas ce que l'autre penserait. En un mot, Dieu étant un bien infini, il est *incompréhensible*. Et c'est en cela que se manifeste ouvertement la grandeur de l'injustice commise par ceux qui, par l'impossibilité où ils sont de le comprendre, ne veulent pas le reconnaître comme Dieu créateur, et nient son existence. Comment vou-

lez-vous que nous croyions à Dieu , disent ces malheureux , si nous ne parvenons pas à le comprendre ? Mon Dieu ! est-il possible que nos raisons limitées et circonscrites puissent comprendre un bien infini ? Nous qui ne suffisons pas à connaître la nature d'un moucheron ou d'une fleur, nous, voulons comprendre un Dieu ! Si cela pouvait arriver ou Dieu ne serait pas le bien infini comme il l'est, ou nous serions des Dieux.

Oui , Dieu existe , *est Deus in Israel* , et ces mêmes incrédules , malheureux et ingrats qui à présent, pour ne pas s'assujettir à ses lois saintes le nient , seront obligés de reconnaître cette vérité incoutestable lorsqu'étant lancés dans l'éternité ils le trouveront vengeur éternel autant de leurs scélératesses, que de leur injuste incrédulité.



DEUXIÈME PARTIE.

CONTRE LES DÉISTES.

CHAPITRE PREMIER.

Preuve de la vérité de la religion chrétienne révélée.

La religion chrétienne tire son origine de Jésus-Christ , qui vint racheter le monde. Jésus avait été déjà prédit dans l'Ancien Testament , non-seulement comme Rédempteur , mais encore comme maître des hommes : ainsi ce Messie promis, lorsqu'il parut confirma la doctrine de l'Ancien Testament , et enseigna d'autres vérités qui sont consignées dans le Nouveau. Par conséquent la religion chrétienne réunit toutes les vérités révélées dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament. Cette religion est celle que nous venons défendre contre les déistes, qui cependant n'ont pas bâti un système régulier de religion , et n'en professent pas un qui soit commun à tous, mais qui ont semé dans leurs écrits des erreurs différentes les uns des autres , selon leur caprice , à l'exception de l'existence de Dieu, que tous reconnaissent à l'unanimité. C'est ainsi que les uns imaginent un Dieu matériel, comme les prosélytes de Spinoza , dont nous avons parlé ; d'autres nient l'immortalité de l'âme : quel-

ques-uns l'éternité de l'enfer, mais tous repoussent la révélation divine, en disant, qu'elle est impossible, et inutile puisqu'on peut se sauver par la seule religion naturelle, et pour cette raison plusieurs d'entr'eux assurent, que les Juifs, les mahométans, et les idolâtres même peuvent obtenir le salut éternel tout en persistant dans leur religion, s'ils offrent à Dieu le culte que la religion naturelle leur inspire. Et ceux-ci sont nommés proprement *naturalistes*, à la différence d'autres déistes qui s'appellent *latitudinaires*, *indifférentistes*, ou *politiques*, et qui débitent que Dieu veut être reconnu dans sa divinité, mais qu'il est satisfait de la vénération qu'on lui rend dans les diverses contrées, par les cultes différents, suivant les ordres des princes et des magistrats des royaumes, n'importe qu'elle est cette religion, parce que cela convient parfaitement, ajoutent-ils, à la conservation de la paix publique.

Donc, à entendre les auteurs de ce beau système, Dieu ordonnerait de suivre des croyances différentes et contradictoires. Selon ce sentiment nous devrions convenir que St.-Étienne fut justement lapidé à Jérusalem, comme criminel, parce qu'il repoussait la religion suivie par les Juifs: et nous devrions dire la même chose de Jésus-Christ, selon ce sentiment; si nous sommes obligés de reconnaître en Europe Jésus-Christ comme Dieu, nous devons le regarder à Constantinople comme un simple mortel. Selon ce sentiment Dieu nous commande de croire en Italie à la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel, et il nous commande de la nier en Angleterre: donc nécessairement Dieu nous ordonne de croire à une fausseté, car si cette présence est vraie en Italie, elle est fautive en Angleterre; et s'il est vrai en Angleterre qu'il n'y a pas de présence réelle, cela est faux

en Italie. Donc, si en Angleterre je prêtais le serment que le roi est le chef de l'Église, Dieu me récompenserait de cet acte méritoire en me donnant le paradis, mais si je prêtais le même serment en Italie Dieu me punirait par l'enfer, parce que cela est une hérésie chez nous. Et voilà par ce beau système toute religion et toute divinité détruites ; car elles seraient selon les lieux en contradiction avec el'es-mêmes, et le même acte obtiendrait par elles recompense dans un lieu et punition dans l'autre. Voyez jusqu'à quelles absurdités peut conduire l'aveuglement des hommes, quand ils se plongent dans les vices !

Ensuite, s'il est vrai que Dieu soit satisfait pourvu qu'il soit adoré, n'importe dans quelle religion, comment est-il possible, qu'il veuille se contenter, ou qu'il permette, selon l'assertion des *latitudinaires*, d'être vénéré par des faux moyens, et qu'il agisse ainsi contre son honneur divin, auquel il ne peut pas renoncer, et qu'il sanctionne l'idolâtrie, qui est le sacrilège le plus exécrationnel ? Dieu est infiniment saint, infiniment sage, il est éternel et indépendant ; les *latitudinaires* en demeurent d'accord. Et comment, de grâce, arranger tous ces attributs avec la tolérance de se voir adoré dans la personne d'un Jupiter parricide, d'une Junon incestueuse, d'un Mercure voleur, d'un Apollon impudique, qui tous étaient regardés comme de simples créatures, puisqu'on leur prêtait un père et une mère ? Comment Dieu, qui est saint, éternel et indépendant pouvait-il supporter d'être adoré dans la personne de ces dieux flétris par tant de vices ? Voilà ce qu'Athénagore reprochait aux païens, en leur disant : Les dieux n'existent pas de toute éternité, mais ils sont nés, chacun comme nous naissons. *Dii non fuerunt ab æterno, sed quisque natus.*

ut, nos nascimur. Et c'est ainsi que Minutius Felix se moque des mêmes païens : Il est bien évident, leur dit-il, que ces prétendus dieux n'étaient que des hommes, puisque nous savons qu'ils sont nés et que nous savons qu'ils sont morts. *Manifestum est homines illos fuisse, quos et natos legimus, et mortuos scimus.* Il est vrai que les philosophes regardaient intérieurement comme fausses ces divinités, et qu'ils savaient qu'elles étaient des inventions des poètes, transportées d'abord sur les théâtres, puis dans les temples. Cependant si l'on ordonnait dans l'empire romain de les adorer, ils s'unissaient extérieurement aux autres, et ils les vénéraient. Mais cette adoration, qui renfermait en elle-même, un sacrilège, de quelle façon pouvait-elle être permise par l'être suprême ?

Ceux parmi les déistes qui sont proprement appelés *naturalistes* répliquent en disant que pour obtenir son salut il suffit de suivre la religion naturelle, c'est-à-dire la religion qui est imprimée dans nos cœurs par la nature, laquelle nous apprend à croire à un seul Dieu créateur, qui punit les vices et récompense les vertus : mais que ce Dieu ne demande de nous que le respect dû à sa majesté, et de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit. De ces propositions, ils tirent la conséquence que l'homme peut se sauver dans toutes les religions qui reconnaissent ces vérités, comme la religion chrétienne, la juive, et la mahométane. Je réponds à ces naturalistes : D'après vos principes, un chrétien peut à juste titre vénérer Jésus-Christ, comme Dieu véritable, mais si ce chrétien renonce à sa croyance et devient juif, pourra-t-il, penser que Jésus-Christ fût un simple mortel, encore plus, qu'il fut un criminel justement condamné ? Si l'une et l'autre religion, la chrétienne

et la juive sont véritables comment Dieu pourra-t-il se contenter qu'un individu embrasse successivement et par caprice tantôt l'une, tantôt l'autre ? Si Jésus-Christ est Dieu, comment permettra-t-il qu'on le considère seulement comme homme, et comme homme coupable ? Et s'il est un simple mortel comment Dieu consentira-t-il que ce mortel soit adoré comme Dieu ? comment tolérera-t-il que l'adoration, qui lui est due soit accordée à une créature, à laquelle, quand même Dieu le voudrait il ne pourrait céder son honneur divin ? Si Dieu ne peut jamais permettre (et les *naturalistes* même en conviennent) les offenses qui sont réprouvées par la nature, quelle est l'offense plus abhorrée par la nature que celle qu'on fait en rendant à la créature les hommages qui sont dus uniquement au Créateur ? Donc si l'une, ou l'autre des deux religions est fautive, assurément l'une, ou l'autre doit être défendue. Il en est de même de la religion chrétienne et de la religion mahométane. Celle-ci non-seulement nie la divinité de Jésus-Christ et lui refuse l'adoration divine, mais de plus elle admet et ordonne une foule de superstitions et d'impies que l'autre repousse.

Un écrivain hérétique ajoute : Mais vous, n'assurez-vous pas que celui qui suit une opinion probable peut très-bien se sauver ? S'il en est ainsi, pourquoi un homme, qui croira sa religion probablement véritable, ne pourra-t-il pas se sauver également ? On répond : Il est incontestable, que quiconque à l'égard des préceptes obscurs de la loi, suit une opinion probable, croyant en conscience que dans la pratique il agit licitement, en suivant son sentiment, il est incontestable, dis-je, qu'il peut se sauver ; mais il est incontestable aussi, et tous les théologiens après St.-

Augustin en conviennent , que pour les choses de foi , et qui sont nécessaires au salut , nous sommes obligés de suivre les opinions certaines , ou au moins les plus sûres , car l'erreur , dans ce cas , tomberait sur les moyens de nécessité de salut , et empêcherait de l'obtenir. Au surplus on ne parviendra jamais à trouver aucune probabilité solide contre la vérité de notre foi , et ceux qui désirent fermer les yeux à la lumière , afin de ne pas voir cette foi véritable , ne pourront que se figurer cette probabilité , mais dans aucun cas ils ne pourront la démontrer clairement.

Revenons maintenant au but que nous nous sommes proposés ; c'est-à-dire aux preuves de la vérité de notre religion révélée. Nos adversaires prétendent que la révélation est impossible et inutile. Quant à sa possibilité , nous ne nous arrêtrons pas un instant à la défendre , car d'un côté l'homme n'est pas incapable de la recevoir , et de l'autre Dieu a le pouvoir de nous la communiquer , et quand même l'homme se trouverait naturellement incapable de la recevoir , Dieu pourrait , par sa toute-puissance , la lui faire comprendre. Il est donc inutile de perdre du temps pour une chose aussi claire.

Il nous reste à dire quelques mots sur son utilité. Il n'y a qu'à voir l'ignorance dans laquelle les peuples anciens , privés de la connaissance des choses révélées , étaient plongés , relativement à Dieu , aux vertus , et au salut éternel , pour juger combien la révélation divine est nécessaire à l'homme. C'est par la révélation en effet que l'homme apprend à rendre à Dieu le culte qu'il mérite en croyant ce qui est digne de lui , et en l'honorant par la pratique des vertus véritables. Quant au culte qui appartient uniquement à la divinité , nous savons que des nations entières ont placé

sur les autels des hommes infâmes, adultères, voleurs et cruels, et qu'ils leur ont accordé les honneurs, de l'adoration; d'autres ont adoré la fortune, la fièvre, la crainte, les planètes, les animaux, les pierres, et jusqu'au plantes des jardins potagers. Dans l'empire du Mogol on adorait les vaches : dans la Thessalie les cigognes : dans l'Assyrie les colombes : dans le Ceilan la dent d'un singe. Les Syriens vénéraient les poissons: les Africains les singes : les Indiens les éléphants : les Phrygiens les souris ; enfin les Lithuaniens vénéraient les arbres.

A l'égard des vertus, il y a eu des peuples qui croyaient appaiser la colère divine en se laissant aller au scélératesses les plus impures et les plus cruelles qu'il soit possible d'imaginer. Les Thraces honorèrent leur Dieux en dévorant les hommes. Les Mexicains égorgèrent en une seul fois vingt mille personnes, sur les autels de leur divinité. Les Carthaginois renfermaient les enfants dans les statues brûlantes de Saturne, et les Égyptiens lui sacrifièrent jusqu'à leur propres enfants. Les Spartiates regardaient les vols comme licites, et d'autres nations élevaient au rang des vertus héroïques le rapt, l'adultère, et l'homicide, parce qu'ils attribuaient ces crimes à leur Dieux.

Qui peut s'empêcher de voir qu'au milieu de cette malheureuse ignorance, et de cette confusion inextricable, dans lesquelles même la raison naturelle est évidemment détruite, il fallait de nécessité absolue une révélation divine, qui fit connaître aux hommes, le Dieu véritable, qui devait être l'objet de leurs hommages, le culte qui pouvait l'honorer, les vertus qui devaient être pratiquées, et leur apprit, par ces moyens, à faire leur salut éternel ? C'est à cette fin que Dieu

a donné à ces hommes l'usage de la raison ; c'est pour qu'ils pussent connaître la vérité sur ces points essentiels et qu'ils réglassent ainsi leur foi et leur conduite.

Les déistes objectent qu'on peut atteindre un tel but par la seule lumière de la raison naturelle. Si Dieu, disent-ils, n'avait pas accordé aux hommes cette lumière naturelle, suffisante pour leur donner connaissance, tant de la religion véritable, que des différentes vertus qu'ils devaient pratiquer pour se sauver, il aurait été injuste, parce qu'il les aurait privés, sans qu'il y eût de leur faute, des secours nécessaires pour acquérir le bonheur éternel, et pour éviter leur damnation.

Mais on répond que si Dieu, après le péché originel, n'avait pas donné aux hommes la révélation, et s'il s'était borné à leur accorder la seule lumière naturelle, telle que les hommes la possèdent aujourd'hui, un don pareil aurait été insuffisant pour bien croire, et pour bien vivre ; puisque l'homme, à cause des passions désordonnées qui le dominent, des sens, qui le poussent au mal, et du peu de connaissance qu'il a des vérités éternelles, serait resté plongé dans son ignorance, et dans la même confusion. En effet, on voit que les anciens philosophes les plus célèbres, qui cherchaient soigneusement à connaître les vérités divines et les vertus véritables, et qui se vantaient de les posséder, débitèrent un grand nombre de faux principes sur la foi et sur les bonnes mœurs. Anaximandre assurait que les mondes étaient innombrables, les uns produits par la corruption des autres, et que ces mondes étaient les Dieux véritables. Anaximène, au contraire, disait que les Dieux étaient nés de l'air. Zénon, que Dieu était un animal immortel, composé d'air et de feu ; Platon prêchait la matière infinie ; Socrate enseignait que les âmes existaient avant les

corps, et qu'elles se souvenaient ensuite des choses qu'elles avaient apprises avant de s'y réunir; Aristippe prétendait que la vertu n'est d'autre chose que l'art de suivre les plaisirs des sens, lors même qu'ils sont honteux. Platon admettait la communauté des femmes. Aristote et Cicéron nommèrent la vengeance une vertu; et tous ces prétendus sages du monde enseignèrent mille autres erreurs semblables. Mais cependant beaucoup d'entre eux (observation remarquable) tels que Platon, Socrate et Cicéron s'étant aperçus du grand aveuglement des hommes, dirent qu'il fallait attendre un homme envoyé de Dieu pour nous apprendre les vertus véritables, et les vérités divines. Voici les propres paroles de Platon. (in *Place-done*) Il dit que nous resterions tous dans la confusion, à moins que quelqu'un par un véhicule plus solide, ou par une parole divine quelconque, ne pût nous en faire sortir. *Nisi quis firmiori quodam vehiculo, aut verbo quodam divino transvehi possit.* De plus, il ajoute ailleurs (in *Epinomide*) que personne ne peut donner des leçons de vertu à moins que Dieu ne l'ait dirigé comme guide ou comme maître. *Pietatem docere nominem posse, nisi Deus quasi dux, vel magister præverit.*

Mais, diront les déistes, Dieu a donc été injuste, puisqu'il a créé l'homme entouré de ténèbres profondes et des passions nombreuses, sans lui accorder une lumière naturelle suffisante pour lui montrer les vérités qu'il doit croire et les vertus qu'il doit pratiquer, pour obtenir son salut? Cette observation n'a aucun poids. Dieu a créé l'homme juste, mais l'homme a péché, et par son péché il est devenu ignorant et enclin au mal. Mais répliquent-ils, d'où tirez-vous la connaissance que l'homme soit tombé dans tant de misères, par suite de son péché? Nous le savons par la

révélation divine, puisque nous disons : Dieu est juste; c'est une maxime qui ne peut être révoquée en doute, si nous croyons que Dieu est Dieu. Au contraire, il est constant que l'homme est ignorant et porté au mal : c'est à nous de demander à notre tour aux déistes, qu'ils nous expliquent la cause de ce fait ? Mais aucune des religions qu'ils ont imaginées ne peut nous indiquer la source d'un désordre aussi grave, donc nous devons croire à la révélation des Écritures sacrées, qui nous apprennent que le péché a été l'origine et la cause d'un tel malheur, et qui nous disent que Dieu, pour le réparer, a envoyé sur la terre son fils, prendre la forme humaine, et nous soustraire aux effets du péché, en satisfaisant pour nous à la justice divine et en nous montrant la voie du salut. Mais on pourra répondre : Qui nous affirme que ces Écritures soient sûrement divines ? Voilà précisément ce que nous prouverons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE II.

De la divinité des Saintes Écritures.

Étant supposé que la révélation divine soit nécessaire, autant pour croire ce que nous devons croire que pour pratiquer la vertu, voyons maintenant à laquelle des religions elle a été accordée. Nous disons qu'elle a été accordée seulement à la religion chrétienne, parce que aucune des autres religions n'a une révélation entière et parfaite.

Les païens ne l'ont pas sans doute chez eux, ainsi que nous l'avons vu ; à peine s'ils ont conservé l'om-

bre de la religion naturelle , puisqu'ils adoraient plusieurs Dieux , contre les enseignements de la raison , et qu'ils les adoraient par un culte rempli de superstitions abominables.

Les mahométans ne l'ont pas non plus, eux dont les dogmes sont vains, ridicules, et contradictoires. Ces dogmes se trouvent réunis, comme on sait, dans l'Alcoran , où l'impie Mahomet , parmi les autres erreurs, met le bonheur du paradis dans les jouissances impures de la chair. Il dit qu'il est le maître préposé par Dieu aux Israélites, et que s'ils refusent de le reconnaître, ils seront condamnés par lui aux plus affreux supplices. Il dit encore que son chameau ressuscitera et montera au ciel , pour y régner avec lui. Enfin, il se contredit à chaque instant , assurant dans un passage que Dieu ne pardonnera jamais à ceux qui ont dévié du bon chemin , et dans un autre que les démons mêmes devront se convertir à son Alcoran. Il dit dans un endroit que les morts ressusciteront tous, et dans un autre, qu'il n'en ressuscitera jamais un seul. Dans un passage, il dit qu'il faut prier pour les incrédules, et il le nie dans un autre. Mais la plus grande contradiction à laquelle Mahomet se soit laissé entraîner est certainement celle de convenir d'abord que Jésus-Christ est un vrai prophète, qu'il est le véritable Messie promis par Dieu, que son Évangile est la lumière et la confirmation de l'Ancien Testament , et de nier ensuite qu'il est le Fils de Dieu , et d'en faire un imposteur effronté, puisque Jésus-Christ s'est donné mille fois très-clairement comme fils de Dieu, ainsi que le témoignent les Évangélistes, qui, du reste, sont appelés saints par le même Mahomet.

Les Juifs n'ont pas non plus cette révélation complète, puisqu'ils attendent encore le Messie, dont

l'arrivée (ainsi que nous le verrons) est démontrée par la religion chrétienne. Au surplus, bien que les Juifs aient possédé, dans un temps, la religion véritable, néanmoins depuis la venue du Messie, qu'ils nient avec une obstination opiniâtre, ils sont tombés dans un tel aveuglement, que la religion qu'ils professent à présent est peut-être remplie, plus que toute autre, d'erreurs, de superstitions, et de blasphèmes contre la divinité. Par exemple, les talmudistes (c'est ainsi que les Juifs modernes se nomment), parmi beaucoup d'autres inepties, assurent très-sérieusement que quelques rabbins s'étant fâchés contre Dieu, parce que, à l'occasion d'une certaine dispute, il prononça un jugement favorable à leur contradicteur, ils l'excommunièrent, de façon que Dieu, reconnaissant presque l'erreur dans laquelle il s'était laissé aller, et souriant d'un air aimable, s'écria : Mes enfans m'ont vaincu. *Filii mei me vicerunt.* (Gault. sec. vi. in Thalmud. Ev. 9.) Les rabbins publient en outre que Dieu, de temps à autre, s'en va dans un lieu solitaire, où il pleure beaucoup sur la destruction du temple et sur la dispersion du peuple de Jérusalem; et que toutes les fois qu'il s'en souvient, il se frappe la poitrine à deux mains, et répand deux larmes sur l'Océan. Ils assurent de plus que Dieu passe trois heures de la journée à étudier la loi mosaïque, et les trois dernières heures à s'amuser avec un grand poisson, nommé *Leviatan*, et qu'un certain rabbin sut le tromper en épiant ce moment de loisir, et en se faisant, à l'instant de sa mort, transporter par le diable aux portes du paradis, dans lequel il se glissa à la dérobée. Mais comme si l'absurdité n'était pas à son comble, ils ajoutent que Dieu est coupable d'un grand péché, c'est-à-dire d'avoir soustrait injuste-

ment une partie de lumière à la lune, pour la donner au soleil ; et que se repentant du mal qu'il avait fait, il ordonna aux Juifs, dans sa loi, d'offrir à chaque nouvelle lune un sacrifice en expiation de cette faute.

Si donc la révélation a été nécessaire aux hommes, comme nous l'avons démontré, et si aucune religion, excepté la chrétienne, ne l'a reçue, du moins entièrement, il s'ensuit la conséquence que la seule religion chrétienne jouit de la révélation entière et véritable, révélation qui lui a été communiquée par les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Cette preuve est très-forte, cependant elle n'est que négative ; venons à présent aux preuves positives. 1°. La justice et la sainteté des lois de la religion chrétienne démontrent clairement sa divinité. Toutes les autres religions, ainsi que nous venons de le voir, sont remplies d'erreurs. La chrétienne exclusivement est dans sa totalité juste et raisonnable, parce que, à l'égard de la foi, bien qu'elle enseigne des mystères supérieurs à la raison, néanmoins elle n'enseigne rien qui ne s'accorde avec celle-ci, étant juste que Dieu veuille que nous ajoutions foi à sa parole divine, en assujettissant notre intelligence à croire ce que nous ne pouvons pas comprendre à l'aide de notre humble jugement. A l'égard des mœurs, il est évident que tout ce que la religion chrétienne prescrit est juste et convenable, autant en ce qui concerne Dieu qu'en ce qui touche notre prochain et nous-mêmes ; il est évident que le tout est disposé avec tant d'harmonie et d'ordre, qu'il est impossible d'imaginer, ou de désirer rien de mieux. Au fait, qui pourra s'empêcher de voir combien il est équitable que nous vénérions Dieu en l'honorant et en l'aimant plus que tous les autres biens, puisqu'il est un bien infini ? Qui ne

verra combien il est équitable que chacun aime son prochain et agisse bien avec lui, autant qu'il désirerait d'être aimé et ménagé lui-même par les autres, puisque c'est en suivant cette maxime qu'on peut parvenir à éviter les injustices et les querelles, et à conserver la paix générale? Qui ne conviendra enfin qu'il est de toute justice que nous nous abstenions de l'intempérance, de l'impudicité, de l'orgueil, de l'impatience, des mauvais désirs ou des complaisances criminelles, puisque ce n'est que par là que nous pouvons conserver en nous-mêmes la paix et le bon ordre?

2°. Les prophéties qui furent consignées dans les Écritures divines, et qui se vérifièrent de la manière et au temps indiqués, prouvent la vérité de la religion chrétienne et des livres sacrés. En effet, il est constant que la prophétie étant la prescience et la prédiction des événements futurs, et en outre des actions futures et des pensées libres, ne peut émaner que de Dieu, qui est doué d'une science infinie, qui connaît les causes de tous les effets, et qui renferme tous les temps dans son éternité.

Les prophéties, qui furent déposées avec les particularités les plus détaillées dans l'Ancien Testament, et qui s'accomplirent aux époques désignées, sont innombrables; mais nous nous bornerons à faire remarquer ici en passant les seules qui ont rapport à la venue du Messie, puisque il est impossible de révoquer en doute leur préexistence. Car, au fait, si jamais les chrétiens avaient osé les ajouter malicieusement, ainsi qu'on voudrait l'objecter, et les insérer dans les livres sacrés, les Juifs qui s'obstinent à nier la venue du Messie, et qui nous ont transmis ces

écrits ne manqueraient pas certainement de les repousser, et de montrer les changements et les additions fausses, expressément intercallées par les chrétiens. Mais les Juifs ne nient pas ces prophéties : ils se contentent de les interpréter maladroitement à leur gré, et de les appliquer à d'autres personnes, et non pas au Messie, se mettant ainsi en contradiction ouverte avec les rabbins antérieurs à Jésus-Christ, qui, sans s'en douter, donnèrent à ces prophéties les mêmes interprétations que les chrétiens. Ce fait est démontré par l'auteur de la *Démonstration évangélique* et par dom Calmet, dans sa dissertation sur le Messie.

La première des prophéties est celle de Jacob (Gen. chap. XLIX. 10.) laquelle s'exprimait ainsi : LE SCEPTRE NE SERA POINT ÔTE DE JUDA, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé soit venu, et c'est lui qui sera l'attente des nations. *Non auferetur sceptrum de Judâ, et dux de fenore ejus, donec veniat qui mittendus est ; et ipse erit expectatio gentium.* Elle prédit donc que le Messie serait arrivé, quand Juda, c'est-à-dire ceux de la tribu de Juda aurait perdu le royaume, ou la domination suprême, laquelle est désignée par le sceptre. Cela se vérifia exactement à la venue de Jésus de Nazareth, du temps de l'empereur Octave-Auguste, puisque la tribu de Juda, jusqu'à l'an 40 avant la naissance du Messie, eut toujours des princes et des juges qui possédèrent le gouvernement ; mais ensuite le sénat romain leur donna pour roi Hérode, étranger de nation, et l'empereur, peu de temps après, ayant relégué Archélaüs, fils d'Hérode, réduisit la Judée en province, et transféra le pouvoir civil au préposé qu'il avait envoyé. Enfin, à l'époque de Titus, et précisément lorsqu'il

détruisit Jérusalem, le peuple juif se dispersa, et perdit encore le pouvoir ecclésiastique.

La seconde des prophéties est celle de Daniel, conçue en ces termes (ix. 24 et 25.) : Dieu a abrégé et fixé les temps à soixante et dix semaines, en faveur de son peuple, et de votre ville sainte, afin que ses prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle vienne sur la terre, que les visions et les prophéties soient accomplies, et que le Saint des saints soit oint de l'huile sacrée. Sachez donc ceci et gravez-le dans votre esprit : depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem, jusqu'au Christ, chef de mon peuple, il y aura sept semaines et soixante et deux semaines. *Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum, et super urbem sanctam tuam, ut consumetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna, et impleatur visio, et prophetia, et ungetur Sanctus sanctorum. Scitote ergo, et animadvertite : ab exitu sermonis, ut iterum ædificetur Jerusalem usque ad Christum ducem hebdomades septem, et hebdomades sexaginta duæ erunt.* Lesquelles soixante-deux semaines, unies aux sept, rapportées précédemment, et à une autre, annoncée ci-après, composent les 70 semaines, prédites au commencement de la prophétie. (ix. 225. 26. 27.) Et les places, ajoute le prophète, et les murailles de la ville seront bâties de nouveau, parmi les temps fâcheux et difficiles, et après soixante et deux semaines, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui le doit renoncer ne sera plus son peuple. Un peuple avec son chef qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire : elle finira par une ruine entière et la désolation qui lui a été prédite arrivera après la fin de la guerre. Il confirmera son alliance avec

plusieurs dans une semaine, et à la moitié de la semaine les hosties et les sacrifices seront abolis, l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin. *Et rursùm œdificabitur platea, et muri in angustias temporum. Et postea hebdomadas sexaginta duas occidetur Christus; et non erit ejus populus, qui negaturus est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit populus, cum duce venturo; et finis ejus vastitas et post finem belli statuta desolatio. Confirmabit autem pactum multis hebdomada una; et in dimidio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium, et erit in templo abominatio desolationis; et usque ad consummationem, et finem perseverabit desolatio.*

Il est évident que dans cette prophétie il fut annoncé que le Messie devait venir et mourir dans l'espace de 70 semaines. Selon le sentiment communément embrassé par tous les interprètes et par tous les théologiens, à l'exception d'un très-petit nombre, chaque semaine monte à sept années, et par conséquent toutes les semaines additionnées forment 490 ans. Mais, suivant la prophétie, il faut commencer à compter ces années de la date de la publication de l'édit de l'empereur de Perse, par lequel il fut permis à Néhémie de rebâtir la ville et le temple de Jérusalem. Or, on est incertain sur l'empereur qui concéda cet édit, et quelques-uns l'attribuent à Darius, fils d'Hystaspe, quelques autres à Artaxerce Longemain; on est incertain de même sur sa date, puisque les uns la placent à la septième année du règne de ce dernier monarque, et d'autres à la vingtième. Cependant, si, pour suivre l'opinion plus commune (voyez Noël, Alexandre et dom Calmet, dans sa dissertation sur Daniel), on établit qu'il fut publié dans la vingtième année, il est évident par là que la mort de

Jésus-Christ arriva à la fin de la dernière semaine, car, si l'édit d'Artaxerce reçut son exécution dans la 20^e année de son règne (ainsi qu'il est indiqué in Esdra. lib. 2. cap. 2.), cette vingtième année d'Artaxerce répond (selon la chronologie d'Eusèbe, de Thucydide et d'autres) à l'année 270 de Rome, c'est-à-dire à 487 ans avant la vingt-neuvième année de l'ère vulgaire. Au reste, quelle que soit l'opinion qu'on veuille adopter sur l'époque du commencement des semaines, et duquel des deux points on préfère commencer le calcul, tous s'accordent à dire que la différence n'est que de sept à dix ans; car, quoique les uns assignent la 7^e et les autres la 20^e année d'Artaxerce, cependant il n'y a entr'eux aucune différence, ou au moins une très-petite, puisque ceux qui datent l'édit de la septième année du règne d'Artaxerce, calculent du temps qu'il commença à régner seul, et ceux qui le fixent à la vingtième année comptent aussi le temps qu'il gouverna avec Xerxès, son père, de sorte qu'au fond, les opinions des écrivains se réunissent, et conviennent en ce point que les 70 semaines expirent à peu près vers l'époque de la mort de Jésus-Christ. Or cela nous suffit, car l'accomplissement de la prophétie doit compter non seulement du calcul des années, mais encore des autres signes spéciaux prédits, tels que la destruction de Jérusalem, et la dispersion des Juifs, arrivées après la mort du Messie, ainsi qu'on l'avait prophétisé. Ce sont là des faits substantiels, auxquels la prophétie vise principalement; c'est pourquoi, les voyant arrivés, nous ne devons pas regarder à la divergence des opinions des chronologistes, qui, comme il s'agit ici d'un temps aussi éloigné et du calcul de tant d'années peuvent très-facilement être différents de sentiment. Surtout si l'on considère

qu'on ne peut pas fixer avec certitude l'année même de la mort de Jésus-Christ, puisqu'il y a partage d'opinion sur ce point? Concluons donc qu'il faut suivre le sentiment qui se trouve d'accord avec les faits déjà arrivés, et qui ne sont contestés par personne.

Enfin, il existe une prophétie d'Aggée (ch. II. n^o. 6 et 8.), où on lit que le prophète encouragea les Juifs à rebâtir le temple, parce que le Messie devait venir le sanctifier par sa présence. Armez-vous de force, ô Zorobabel, disait-il... ET LE DÉSIRÉ DE TOUTES LES NATIONS VIENDRA; et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées.... la gloire de cette dernière maison sera encore plus grande que celle de la première... et je donnerai la paix en ce lieu. *Confortare Zorobabel.... veniet desideratus cunctis gentibus, et implebo domum istam gloria, dicit Dominus exercituum. Magna erit gloria domus istius novissimæ, plusquam primæ; et in loco isto dabo pacem.* Voilà que le prophète a prédit que celui qu'on bâtissait serait le dernier temple, mais qu'il serait plus glorieux que le premier, non pas pour ses ornements d'or et d'argent, mais parce que le Messie désiré y viendrait le sanctifier par sa présence et y donner la paix aux hommes. Or, ce temple fut détruit après la mort de Jésus-Christ; donc, si c'était durant l'existence de ce temple que de tels événements devaient arriver, à quelle autre époque pourrions-nous les appliquer, si ce n'est à celle de la mort de Jésus-Christ?

Je laisse de côté les autres prophéties nombreuses, tant de l'Ancien, que du Nouveau Testament; puisque, supposant prouvée déjà la vérité de celles que nous venons d'adopter, il est superflu de prouver l'existence et la vérification des autres. Et je crois qu'il

serait inexcusable et plus que téméraire de discuter encore sur l'époque à laquelle ces prophéties parurent, ainsi que de révoquer en doute qu'elles soient véritablement l'œuvre des prophètes, comme les Écritures sacrées nous l'attestent : parce que les livres des prophètes ont été toujours communément reçus pour authentiques, de façon qu'avant de les priver d'une possession immémoriale et certaine il faudrait démontrer le contraire, par des arguments clairs et invincibles. Mais nous voyons que les ennemis les plus acharnés de la religion chrétienne, tels que Celse, Porphyre, Julien etc. n'ont jamais contesté, leur intégrité. Au fait, quels pouvaient être les auteurs véritables de ces écrits, si ce n'étaient les prophètes, nommés dans la Bible ? Ce n'étaient surement pas les païens ; ce n'étaient non plus les Juifs, car ces livres contiennent des choses qui proclament leur honte. D'ailleurs ces prophéties, prouvant à l'évidence la venue du Messie, ne pouvaient pas avoir pour auteurs les Juifs, qui la repoussent avec un empressement excessif. Enfin ce n'étaient pas les chrétiens, puisque, comme nous venons de le dire, ces Juifs, en prouvant une falsification pareille, aurait trouvé une occasion favorable pour se débarrasser des augments que les chrétiens tirent contre eux des livres des prophètes.

En outre, la divinité de la religion chrétienne est prouvée par les miracles rapportés dans les mêmes Écritures. Les vrais miracles sont ceux qui dépassent les forces de la nature, et qui pour cette raison ne peuvent s'opérer que par Dieu, qui du reste ne peut non plus, approuver, par ses miracles, une doctrine fautive. Nous pouvons donc établir pour principe, qu'on doit reconnaître comme véritable celle des religions dans laquelle on retrouve de vrais miracles,

particulièrement si ces miracles sont faits pour confirmer ses doctrines. Nos adversaires disent , que nous ne savons pas jusqu'à quel degré la nature et les démons peuvent exercer leur pouvoir. Nous répondons : Quant à la nature, il est vrai que nous ne connaissons pas tous ses effets , mais cependant il est certains de ces effets , que , à l'aide de la raison naturelle et de l'observation sur l'uniformité de la marche des choses, il est facile de juger qu'ils n'ont pu être produits que par une force surnaturelle, qui émane de la divinité ; comme par exemple quand nous voyons la mer se diviser en deux parties , et ses eaux s'amonceler pour livrer un passage aux Israélites ; quand nous voyons le soleil s'arrêter au milieu de sa carrière, à la voix de Josué , quand nous voyons une source d'eaux jaillir d'une pierre, par un coup de la verge de Moïse, quand nous voyons ressusciter un homme mort depuis quatre jours comme il arriva à Lazare ; quand nous voyons une multitude de cinq mille personnes se rassasier , en Palestine, avec cinq pains et deux poissons, quand nous voyons enfin un homme mort depuis trois jours, ressusciter, sortir d'un tombeau bien fermé et bien gardé , et monter aux cieux en présence d'un peuple nombreux, comme le fit Jésus-Christ. Or, qui osera dire, qui pourra imaginer que de tels miracles sont arrivés par la vertu de la nature ?

A l'égard de la puissance des démons , nous admettons que quelquefois Dieu leur permet d'opérer des prestiges, comme ceux qui furent opérés par les magiciens de Pharaon , mais ces prestiges ne sont pas de vrais miracles, ce sont des illusions qui n'ont ni consistance, ni durée, et qui ne sont qu'éphémères. En outre, Dieu ne permet jamais, ni ne peut permettre, car ce serait contre sa perfection infinie, que

les démons opèrent de semblables prestiges en confirmation d'une doctrine fausse, et pour entraîner les hommes à croire des erreurs contraires à la foi véritable. En conséquence comme il existe un nombre incalculable de miracles évidents, et faits en confirmation de la doctrine de la religion chrétienne, et comme il n'en existe point pour confirmer la doctrine des autres religions nous devons être surs que la religion chrétienne est la seule religion véritable.

Or, la vérité et la certitude des miracles que nous venons de citer, et de tous les autres que nous nous abstenons de rappeler pour être brefs, n'est pas douteuse car elle est prouvée par les Écritures divines, où ces miracles se trouvent consignés. Au fait une partie est rapportée dans l'Ancien Testament dont la véracité a été déjà démontrée, l'autre partie est rapportée dans le Nouveau, où ils sont racontés par les disciples de Jésus-Christ, lesquels, s'exposant aux tourments et à la mort, pour la vérité de la foi, ne pouvaient pas se proposer le motif tout humain de tromper les peuples. Du moins ils n'auraient jamais pu tromper les Juifs, qui auraient crié à la supercherie si les faits avaient été faux, et la multitude ne se serait pas convertie. C'est ainsi que les ennemis des chrétiens, Suétone, Celse, Julien, Porphyre, Lucien, ne pouvant pas se dissimuler la réalité des faits, en parlant des miracles de Jésus-Christ tentèrent de les attribuer aux démons.

CHAPITRE III.

Des erreurs que quelques écrivains modernes débitèrent contre la matérialité du corps et la spiritualité de l'âme, et preuve de l'une et de l'autre.

La matérialité des corps a eu aussi ses contradicteurs. L'écrivain anglais Berceley a tenté d'établir un système nouveau d'idéalisme, cherchant à persuader que les hommes et les cieux, les montagnes, les villes, les mers et tout ce qui existe de sensible, ne sont pas des corps, mais une simple idée de l'esprit, une apparence, une illusion. La fatuité et le ridicule de ce système nous épargnent la fatigue de le réfuter. Nous nous permettrons seulement d'adresser à ce grand philosophe la question suivante : Si tous les hommes, ainsi que vous le dites sont une idée, une illusion, de grâce M. Berceley, vous qui ne pouvez pas être une illusion, puisque vous êtes le sujet de toutes les illusions, qui vous a donné la vie ? Êtes-vous né d'autres hommes ? Êtes-vous sorti du néant ? Êtes-vous éternel ? ou bien êtes-vous Dieu ? Mais si vous êtes un Dieu, vous êtes un Dieu bien plaisant : le Dieu des illusions. Passons à autre chose.

D'autres, comme Leibnitz et Wolff, ont rêvé et dit que les substances (nommées par eux *monades*) qui composent les corps sont indivisibles, et par conséquent immatérielles. Leur erreur a tiré son origine d'un argument très-spécieux; ils disent : Chaque corps divisible est composé de parties infinies, puisque chaque partie de ce corps étant matérielle; elle peut se

diviser à l'infini ; or , ces parties infinies sont physiquement indivisibles , car la nature n'a pas la force de les diviser réellement à l'infini ; donc, cette division est une division purement mentale ; de ce raisonnement ils déduisent, que la division physique des corps ne pouvant s'effectuer que mentalement , il faut dire que chaque corps est composé de parties immatérielles.

En admettant même le système d'Aristote, qui veut que chaque corps soit une aggrégation de parties divisibles à l'infini, et en repoussant celui des atomistes, qui retiennent les parties simples comme indivisibles (lequel pourtant est plus probable) nous pouvons répondre que ce n'est pas, parce que nous disons que les parties sont effectivement indivisibles par les forces que nous connaissons à la nature, qu'on doit les supposer immatérielles , puisque quoique la nature n'ait pas le pouvoir de les diviser , elles peuvent néanmoins être divisées par la toute puissance de Dieu ; et alors encore, elles resteraient invariablement matérielles , comme elles le sont ; autrement si elles devaient immatérielles, elles ne pourraient plus constituer un corps matériel , ainsi qu'elles les constituent maintenant , parce qu'un être immatériel ne peut pas donner aux autres la matière qu'il n'a pas par lui-même.

D'autres ont voulu priver l'âme de son immortalité, et, dans ce but, ils ont essayé de la dépouiller de sa spiritualité. C'est ainsi que l'impie Benoit Spinoza (nous l'avons vu ci-dessus) a cherché à faire, en enseignant que, dans le monde, il n'y a qu'une substance matérielle, passive dans son extensibilité, active dans sa pensée, et en ajoutant, que toutes les choses sensibles sont des modifications de la matière passive étendue, et que toutes les pensées sont des modifications

de la matière active pensante , Jean Locke n'a pas été éloigné de cette erreur , car il a mis en doute avec adresse si la pensée et le raisonnement ne pouvaient pas être des propriétés de la matière. *Peut-être*, dit-il, *ne pourrions-nous jamais connaître, si un être purement matériel est capable de penser, ou non.* Et Voltaire s'est uni à Locke dans la 13^{me} de ses lettres en disant : *Je suis corps, et je pense ; je n'en sais pas davantage*, et en ajoutant que nous ignorons si les propriétés de la matière répugnent vraiment à la pensée. Mais le chef de ce faux système de la matière pensante a été Thomas Hobbes.

Plusieurs, parmi nos auteurs, réfutent ce système par des longs et solides raisonnements, et en démontrent toute la nullité. Je tâcherai de parvenir en peu de mots au même but. Nous distinguons en nous-mêmes deux espèces de propriétés; nous y voyons le mouvement et la pensée , l'extension et le raisonnement. Je dis que ces deux propriétés ne peuvent jamais se réunir dans la même substance, sans que l'une détruise l'autre. Mais pourquoi ? demandent nos contradicteurs. Est-il impossible à la toute-puissance divine d'accorder à la seule substance matérielle ces deux propriétés ? Ne lui accorde-t-elle pas déjà les propriétés d'extensibilité et de mouvement ? pourquoi lui refuserait-elle les propriétés de la pensée et du raisonnement ? Non , répondons-nous , non : Dieu ne peut pas réunir dans la matière, au moins telle qu'elle est aujourd'hui , aux propriétés d'extensibilité et de mouvement, encore celles de la pensée et du raisonnement , dont cependant les hommes jouissent maintenant. La raison en est claire. Pour juger, il faut concevoir en même temps plusieurs idées, et pour raisonner, il faut réunir au même instant différents jugements. Or , comment ces idées, et ces jugements,

différents peuvent-ils en même temps se trouver concus, et réunis dans la substance matérielle? La matière, disent-ils, ou mieux encore le cerveau fait ces jugements et ces raisonnements, par ses propres mouvements divers; par l'impulsion et la répulsion des parties matérielles; et ils caractérisent pour cela ces mouvements par les noms d'actions et de réactions. Pour se faire comprendre, ils prennent l'exemple des cordes, qui étant pressées par la main, cèdent d'abord en vertu de leur élasticité, et après reviennent à leur grosseur. Or, chacun de ces mouvements représente une idée différente, et ensuite se forment ainsi les raisonnements et les jugements. Mais à cela je réponds: Pour faire un jugement, et encore plus un raisonnement, il faut que les idées soient perçues au même instant; or, si le jugement devait se former par le moyen des mouvements supposés de la matière, on ne pourrait jamais en former aucun, puisque le premier mouvement étant distinct de temps du second, et se trouvant opposé à lui, le premier est détruit par le second, de façon que lorsque le jugement devrait se former (opération qui constitue le troisième mouvement) alors précisément, tous ses deux antécédents ont cessé d'exister. On répondra peut-être: Le cerveau, par un mouvement seul et simultané, pousse différents atomes revêtus de figures diverses, qui constituent les différentes idées et de cette manière le jugement se forme. Mais quand même on voudrait supposer que les différentes idées, soient représentées simultanément par les différents atomes, cependant ces atomes, qui sont matériels, et par conséquent aveugles, ne connaissent pas leurs figures réciproques, et ne peuvent jamais se mettre d'accord pour former le jugement. Il faudrait donc toujours l'existence d'une autre sub-

stance non pas matérielle et aveugle, mais clairvoyante et raisonnable, laquelle cousant ensemble, et comprenant en même temps les idées représentées par ces atomes, en formerait ensuite le jugement.

Présentons encore une autre réponse tout aussi convaincante. La matière ne peut donner que des idées matérielles; si donc l'âme de l'homme n'était pas spirituelle, mais seulement matérielle, comment pourrait-elle acquérir les idées de la justice, de la bonté, de la prudence? Celles de l'éternité, du rapport des nombres, de la proportion des objets, des connaissances universelles? Celles enfin de la propriété, de la nature des choses etc., idées qui toutes certainement sont spirituelles?

Ce n'est pas assez de dire que ces connaissances proviennent de l'impression que les objets matériels font sur nos organes, d'où dérivent ensuite les fantômes qui se forment dans l'imagination, ou la fiction, laquelle est simplement matérielle. Puisqu'on répond premièrement, que cela n'arrive que quand les pensées ont pour sujet des choses matérielles, et jamais lorsqu'elles ont pour sujet des vérités purement spirituelles, telles que les axiomes ou les idées de la justice, de la bonté, et des autres choses déjà citées. Et quand même les pensées s'occupent des objets matériels, et tirent leur origine d'un fantôme, celui-ci est matériel; mais la pensée est spirituelle dans sa totalité, puisqu'elle n'a pas de couleur, ni de configuration, attributs, qu'elle devrait avoir, si elle était matérielle. Que l'esprit qui est dans l'homme, soit celui qui forme la pensée, on peut le connaître facilement, en voyant que, par fois, la fiction se représente un objet sous des formes différentes de celles qu'il a réellement, et que la raison, venant à son aide,

corrige ses erreurs. Par exemple , si un aviron est plongé à moitié dans l'eau , la fiction le représente brisé , mais l'intellect , qui est spirituel , connaît qu'il est entier , et que cette apparence est produite par la réfraction , et la réflexion des rayons de la lumière : Or , un pareil jugement ne dérive certainement pas de la fiction matérielle , puisque , selon sa manière de voir , nous devrions juger que l'aviron est brisé ; mais de l'esprit , qui corrige par le raisonnement l'erreur de la fiction , et qui par conséquent la surpasse : car il est évident , que le correcteur doit être plus sage que celui qui est corrigé.

En outre , si l'âme était matérielle , elle ne pourrait jouir d'aucun plaisir qui ne dérivât d'une impression donnée au sens ; mais nous connaissons , que l'âme est capable des jouissances qui ne dérivent pas des sens , telle que la jouissance qu'un savant éprouve en faisant la découverte d'une vérité spéculative , en trouvant un argument , une réponse ; en inventant une machine. etc. Or , une jouissance pareille ne lui est pas sûrement procurée par le sens du tact , ni par celui de la vue , ou de l'ouïe ; donc il faut accorder que l'âme est plus que matérielle , et qu'une intelligence spirituelle , capable de sentir des plaisirs spirituels , réside en elle. En outre , la liberté que nous sentons en nous , de vouloir ou de ne pas vouloir une chose , d'accepter ou de refuser un présent , nous donne la certitude que nous avons un âme spirituelle ; autrement , si cette liberté était matérielle , elle pourrait être contrariée par une puissance extérieure ; par exemple , il serait très-facile de nous priver de la vision , en nous fermant les yeux , de nous priver de l'audition en nous bouchant les oreilles ; mais aucun pouvoir , hors le nôtre , ne peut empêcher notre pensée , de vouloir ou de ne

pas vouloir , donc , cette volonté et les pensées qui la déterminent , ne sont pas matérielles.

De plus , si l'âme était matérielle , elle serait indispensablement obligée de suivre les inclinations et les impulsions de l'instinct , et du mouvement de la matière. Mais nous voyons que l'homme , malgré l'inclination de ses sens , s'abstient souvent de certaines actions agréables. Pourquoi le fait-il ? parce que la raison lui dit que ces actions ou sont nuisibles , ou sont inconvenantes. Au contraire , combien de fois quelqu'un adopte-t-il de choses pénibles , mû par la raison , qui lui montre l'avantage , qu'il retirera de ses peines ? Quel instinct provenant de la matière , aurait pu porter les saints martyrs , à affronter les tourments et la mort , si la raison ne les avait persuadés ? En conséquence , concluons-nous , si l'homme possède la liberté de ses actions , il n'est pas matière , mais il est esprit ; puisque s'il était matière , il devrait nécessairement dépendre de la matière , et il serait obligé de faire tout ce que le mouvement de celle-ci lui imposerait.

CHAPITRE IV.

Preuves de l'immortalité de l'âme.

La première preuve de l'immortalité de l'âme , réside dans le consentement général des hommes. Cicéron dit que le consentement général des nations doit être pris pour la voix de la nature. (Lib. 1. quæst. Tusc.) Et ensuite , il ajoutait que l'argument le plus fort pour prouver l'immortalité de l'âme , était l'as-

sentiment unanime que tous les hommes, de tous les temps et de tous les pays, ont donné à cette vérité. Voici ses expressions : En toute chose, le consentement de toutes les nations, doit être regardé comme la loi de la nature... ainsi d'après cela, nous pensons, guidés par la nature, sans autre raison, sans autre science, que la plus grande preuve de l'immortalité de l'âme est dans ce jugement intérieur, que la nature elle-même emporte. *Omni autem in re consensio omnium gentium lex naturæ putanda est... Atque hæc ita sentimus, naturâ duce, nullâ ratione, nullâque doctrinâ, maximum verò argumentum est, naturam ipsam de immortalitate animarum tacitam judicare.* Et déjà Platon l'avait dit. (in Mem.) Les poètes qui sont des hommes divins, nous apprennent que l'âme est immortelle. *Quicumque poetarum divini sunt homines, tradunt animam esse immortalem.*

En second lieu, on prouve l'immortalité de l'âme, par le désir que chaque homme éprouve de s'éterniser, soit par ses écrits, soit par ses hauts-faits. Ce sentiment étant commun à tous, il est évident, comme nous l'avons vu, qu'il tire son origine de la nature; et s'il naît de la nature, il est véridique, car la nature n'opère pas inutilement, ni ne communique pas des sentiments faux.

En troisième lieu, l'existence d'un Dieu très-parfait, d'une bonté et d'une justice infinies, étant prouvée, (Première partie. Chap. 3^{me}.) la conséquence que les âmes sont immortelles, en ressort d'elle-même. Nous voyons, dans ce monde, tant de justes humiliés et affligés, et tant d'hommes iniques exaltés; donc si Dieu est juste, il doit y avoir une autre vie, dans laquelle les justes soient récompensés, et les hommes iniques punis. Jérémie demande au

Seigneur. (Cap. XII. v. 1.) Vous êtes juste , Seigneur ; or, pourquoi les impies prospèrent-ils dans leur voie ? *Justus quidem tu es Domine , quare via impiorum prosperatur ?* Et il répond , que Dieu supporte ces impies dans la vie présente , mais que , comme on réserve pour la boucherie les chevreaux pris dans les filets , ainsi, Dieu réserve ces scélérats à la punition éternelle , dans l'autre vie , pour en faire les victimes de sa justice infinie. Cette proposition n'est pas seulement un dogme de la religion chrétienne , mais elle est aussi un sentiment partagé par les anciens païens. Parmi les Grecs , Homère , Hésiode , Pythagore , Zénon , Platon , Moscus et Orphée pensèrent ainsi ; et parmi les Latins , Virgile , Horace , Properce , Sénèque et Cicéron ont dit la même chose , et ce dernier , rapporte que Socrate , tenant entre ses mains la coupe de poison , qui , aux termes de sa condamnation , devait lui donner la mort , dit que ceux qui se sont souillés par toute sorte de vices sur la terre , ne trouvent ensuite qu'une fausse route , qui les éloigne des conseils des Dieux , tandis que ceux qui se sont conservés purs et chastes , ont un chemin facile , qui les ramène directement à la divinité. *Qui se humanis viciis contaminassent , his deivum quoddam iter esse seclusum à conciliis Deorum. Qui etiam se integros castosque serrassent , his ad illos reditum facile patere.* Et il ne suffit pas de dire , que le plaisir que la vertu renferme en elle-même , et la punition que le vice traîne à sa suite , sont la récompense des bons , et le châtimement des pervers ; car la récompense et le châtimement appartiennent à la justice de Dieu , qui prescrit l'exercice des vertus et défend les vices , de façon que la récompense et la punition sont extrinsèques à la vertu et au vice , et par conséquent , ne doivent

pas nous être dispensées par nous-même , mais par la divinité. Sans compter que dans cette vie , encore pour les âmes les plus pures , les peines , telles que la crainte du péché , l'incertitude du salut éternel , les malheurs journaliers, etc., sont si nombreuses, qu'elles dépasseraient de beaucoup les jouissances que nous procure la vertu ; en sorte que , s'il n'y avait pas une vie éternelle , ces âmes resteraient sans récompense. Au contraire , les remords que les pervers endurent , ne seraient pas une punition suffisante de leurs péchés ; d'autant plus que , dans leurs cœurs , plus les iniquités acquièrent de force , plus les remords se taisent ; donc s'il n'y avait pas dans l'autre monde des peines établies pour les prévaricateurs , il arriverait que ceux qui péchent le plus, seraient le moins châtiés.

En quatrième lieu : Tous les philosophes tiennent pour certaines , ces deux maximes : 1° Que le désir du bonheur parfait , est donné à tous les hommes par la nature : 2° Que la nature ne fait rien inutilement. *Nihil agit frustra.* Ces deux points étant établis , si l'homme ne pouvait parvenir à obtenir son bonheur parfait , ce serait en vain , que la nature lui en aurait donné le désir. Or , nous voyons que , personne sur cette terre , ne peut être pleinement heureux. Donc , à moins d'accuser la nature d'injustice et de fraude , nous devons indispensablement croire à une vie autre , qui est éternelle , dans laquelle l'homme obtient la béatitude parfaite , qui est sa dernière fin. Autrement le bonheur ne serait pas complet ; bien plus , il se changerait en tourment, par la pensée qu'il doit avoir un terme.

En cinquième lieu , la raison principale de l'immortalité de l'âme , découle de ce qu'étant spirituelle et immatérielle , elle n'a pas des parties susceptibles

de corruption et de division , et par conséquent , elle est immortelle. Comme la nature de l'âme , dit Cicéron (de Senect. cap. 21.) est simple , et qu'elle n'a en elle rien de composé , elle ne peut être divisée , et puisqu'elle ne peut être divisée , il s'en suit qu'elle ne peut périr. *Cùm simplex animi natura esset , neque haberet in se quicquam admixtum , non posse eam dividi : Quòd si non possit , non posse interire.* L'âme étant donc essentiellement spirituelle , doit être aussi nécessairement immortelle , puisqu'elle ne possède pas en elle-même un principe de corruption qui puisse la détruire. On ne nie pas pour cela , que Dieu , par sa toute-puissance , ne puisse l'anéantir ; mais alors , il opérerait en maître , et non pas comme auteur de la nature , car comme tel , il ne laisse pas de conserver , ce qui est de sa nature immortel.

Mais pour nous chrétiens , ce qui l'emporte sur toute autre preuve , c'est la foi , qui nous enseigne à croire que l'âme est immortelle , C'est avec cette prérogative , que les divines Écritures nous la montrent dans les Machabées. (L. II. c. 12. v. 43.) Nous voyons que Judas fit offrir des sacrifices expiatoires pour les âmes des morts , dans une bataille. Ayant recueilli , d'une quête qu'il fit faire , nous dit le texte sacré , douze mille dragmes d'argent , il les envoya à Jérusalem , afin qu'on offrit un sacrifice pour les péchés de ces personnes qui étaient mortes , ayant de bons et de religieux sentiments , touchant la résurrection. Car , s'il n'avait espéré que ceux qui avaient été tués , ressusciteraient un jour , il eut regardé comme une chose vaine et superflue , de prier pour les morts. Ainsi , il considérait qu'une grande miséricorde était réservée , à ceux qui étaient morts dans la piété. C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les

morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. *Factâ collatione, duodecim millia drachmas argenti, misit Jerosolymam offerri pro peccatis mortuorum sacrificium, benè et religiosè de resurrectione cogitans. (Nisi enim eos, qui ceciderant, resurrecturos speraret, superfluum videretur et vanum orare pro mortuis) et quid considerabat quod hi, qui cum pietate dormitionem acceperant, optimam haberent repositam gratiam. Sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut à peccatis solvantur. St.-Mathieu (x. 28.) dit : Ne craignez point, ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme. Mais craignez plutôt, celui qui peut perdre l'âme et le corps dans l'enfer. Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem occidere non possunt; sed timete eum qui potestatem habet mittendi animam in gehennam ignis. Et dans le même St.-Mathieu, nous lisons que Moïse et Élie, apparurent sur le mont Thabor, en présence de Pierre, de Jacques et de Jean. Et ecce apparuerunt illis Moises et Elias, cum eo loquentes. (xvii. 3.)*

Les conciles, nous apprennent la même chose, (Voy. les Synodes vi. act. 18. et vii. act. 1.) et spécialement le concile de Latran, sous Léon X, où fut prononcée cette sentence : Nous condamnons tous ceux qui prétendent que l'âme intellectuelle est mortelle, ou qui mettent en doute cette vérité; puisqu'elle existe, non seulement par elle-même, mais d'une manière essentielle, il est vrai de dire qu'elle est aussi immortelle. *Dannamus omnes asserentes, animam intellectivam mortalem esse, et hoc in dubium vertentes; cum illâ, non solum per se, et essentialiter existat, rerum et est immortalis.*

Et le texte de l'Ecclésiaste, ne se trouve pas en opposition avec cette vérité, lorsqu'il dit : (Cap. iii. v. 19.) Les hommes meurent comme les bêtes, et leur

sort est égal. *Idcirco unus interitus est hominis et jumentorum , et æqua utriusque conditio* , car on ne pourra pas argumenter de là , que la condition des bêtes est partagée par les hommes , et que si les bêtes sont mortelles , les hommes le sont aussi , puisque le Sage explique ensuite de quelle manière il entend que la condition des brutes est pareille à celle des hommes , comme l'homme meurt , les bêtes meurent aussi : *Sicut moritur homo , sic et illa moriuntur*. Il dit donc simplement , que les hommes meurent de la même mort physique que les bêtes , mais il ne dit pas que l'âme des hommes , meurt aussi avec eux.

Le texte suivant de Salomon , (ver. 21.) présente en apparence plus de difficulté : Qui connaît dit-il , si l'âme des enfants des hommes monte en haut , et si l'âme des bêtes descend en bas. *Quis novit si spiritus filiorum Adam ascendat sursum ; et si spiritus jumentorum descendat deorsum ?* C'est-à-dire , à pourrir dans la terre. Quelques interprètes expliquent ce passage , en supposant que le prophète a placé ces mots dans la bouche des impies. D'autres , comme Dom Calmet , disent que le Sage y propose la question , si l'âme de l'homme est immortelle , ou si elle est mortelle comme celle des brutes , et qu'il la décide ensuite au chap. 12. N'importe le sentiment qu'on adopte , il est certain que Salomon déclare dans ce chap. XII. ver. 7. qu'au moment de la mort , le corps de l'homme est rendu à la terre , mais que l'esprit retourne à Dieu qui l'a créé. *Et revertatur pulvis in terram suam , et spiritus redeat ad Deum , qui dedit illum*. Par ces paroles , il explique clairement que l'esprit ne meurt pas.

Les incrédules objectent que les bêtes , ont la connaissance de plusieurs choses spéciales , et particulièrement le souvenir des bienfaits et des mauvais

traitements dont elles ont été l'objet , ce qui prouve , selon eux , qu'elles possèdent en elles-mêmes , un principe immatériel , et cependant malgré ce principe, elles sont totalement mortelles. A cette objection quelques-uns répondent , qu'elles sont de simples machines matérielles , sans esprit ; d'autres disent , qu'elles sont composées d'une substance sanguine , remplie d'esprits , mais que ces esprits sont matériels ; d'autres enfin , (et c'est le système le plus reçu) disent que bien que les bêtes , aient un principe immatériel , qui pourtant est très-imparfait , néanmoins elles sont immortelles , parce que Dieu les ayant créées pour le service de l'homme , et privées de raison , et par conséquent , incapables de récompense et de punition , lorsque le but de leur création est accompli , il cesse de les conserver , en sorte qu'elles sont anéanties. Nous devons au contraire croire , non seulement d'après le témoignage des saintes Écritures , mais aussi sur les observations d'une philosophie bien éclairée , que l'homme qui est créé pour la gloire d'un Dieu éternel , qui a reçu le présent de la raison , et qui , par conséquent , est capable de mériter et de démériter , qui n'est pas assez récompensé ou puni de son vivant , nous devons croire , dis-je , qu'il est immortel. Voyez donc , la belle sagesse des *esprits forts* ! Ils sont immortels , et pour vivre comme les brutes sans lois et sans raison , ils veulent se faire mortels ; ils aspirent au grand bonheur d'être des brutes !

CHAPITRE V.

De l'éternité des récompenses et des punitions de la vie future.

On a bien raison d'appeler cette terre , une vallée de larmes , car chaque homme y est placé pour souffrir , l'homme qui vient au monde , nous dit Job , (xiv.1.) vit très-peu de temps , et il est rempli de beaucoup de misères. *Homo natus brevi vivens tempore , repletur multis miseriis.* Il est vrai que les méchants sont les plus malheureux , puisque en outre , des souffrances extérieures de la vie humaine , ils éprouvent le tourment intérieur de la conscience , et qu'étant privés de la grâce divine , ils sont dépourvus encore de toute consolation , tandis qu'au contraire les bons , bien qu'ils soient affligés extérieurement , sont cependant consolés intérieurement , par la jouissance de la grâce divine. Mais néanmoins , comme ils sont tourmentés par leurs passions et par mille craintes , il arrive que les peines surpassent de beaucoup la paix , dont ils sont en possession. D'un autre côté , les hommes vicieux ne sont pas punis dans cette vie comme ils le méritent , et bien souvent on les voit prospérer dans les biens terrestres , plus que les bons. On comprend , d'après tout cela , que cette terre est un lieu de mérite seulement , et qu'il y a une autre vie dans laquelle , Dieu récompense ses fidèles serviteurs , et il châtie les transgresseurs de ses lois.

Cette observation nous est confirmée par les Écritures divines qui sont remplies de promesses et de menaces , relatives à la vie éternelle , de façon qu'à la

fin des siècles, le juge éternel dira aux justes. Venez les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. *Venite Benedicti patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi.* (St -Matth. xxv. 34.) Et il dira aux réprouvés : Retirez-vous de moi maudits, allez au feu éternel, qui avait été préparé pour le diable et pour ses anges. *Discedite à me maledicti, in ignem æternum qui paratus est diabolo et angelis ejus.* (Ib 41.)

Et il ne suffit pas de dire avec ceux qui prétendent que les réprouvés ne subiront pas une peine éternelle que le feu sera éternel, mais non pas la punition. Car on répond d'abord, que ce feu a été créé dans le seul but de punir les criminels, ainsi que les Écritures l'annoncent : Ce feu a été allumé dans ma colère. *Ignis succensus est in furore meo.* (Jer. xv. 14.) Celui qui ne demeurera pas avec moi, sera saisi et jeté dans le feu. *Si quis in me non manserit.... colligent eum, et in ignem mittent.* (Joan. cap. 15.) Or, pourquoi Dieu l'aurait-il créé éternel, s'il n'avait pas dû servir éternellement au châtement des pécheurs ? On répond ensuite, que si l'éternité des peines n'est pas exprimée, dans le texte que nous venons de citer, elle l'est pourtant dans bien d'autres. Les voici : Les méchants iront dans le supplice éternel, et les justes dans la vie éternelle. *Et ibunt hi in supplicium æternum; justi autem in vitam æternam.* (St.-Matth. xxv. 46.) En sorte, que comme la vie éternelle, est la récompense des justes, de même, les supplices éternels sont la punition des méchants. En voici les preuves dans l'Écriture sainte : Ils souffriront la peine d'une éternelle damnation, étant confondus par la face du Seigneur. (2. Thess. 1. 9.) Leur ver rongeur ne mourra jamais. (Is. Lxvi. 44.) Dieu répandra dans leur chair,

le feu et les vers, afin qu'ils brûlent et qu'ils se sentent déchirer éternellement. (Judith. xxvi. 21.) Ils seront jetés dans l'étang de feu et de soufre, où ils seront tourmentés jour et nuit, dans les siècles des siècles. (Apoc. xx. 9. et 10.) Ils chercheront la mort et ils ne la pourront trouver; il souhaiteront de mourir, et la mort s'enfuira d'eux. *Qui pœnas dabunt in interitu æternas à facie Domini.* (2. Thess. c. 1. 9.) *Vermis eorum non morietur.* (Isaïe. lxvi. 24.) *Dabit enim ignem et vermes in carnes eorum, ut urantur, et sentiant usquæ in sempiternum.* (Jud. xvi. 21.) *In stagno ignis, et sulphuris cruciabantur die ac nocte in secula seculorum.* (Apocal. cap. 20.) *Quærent mortem, et non invenient; desiderabunt mori, et fugiet mors ab eis.* (Eod. Apoc. cap. ix. v. 6.) La même chose fut déclarée dans le synode V, sous le pape Vigile, ainsi que Évagrius, Nicéphore, Théophane, et d'autres qu'on peut voir dans Tournely, (Prælect. Theol. tom. II. pag. 125.) le rapportent. Dans ce synode, on condamna cette proposition d'Origène, où il disait que les tourments de tous les impies et même des démons, auraient une fin. *Omnium impiorum hominum et etiam dæmonum tormenta finem habitura.* Les synodes, (vi. act. 18. et vii. act. 1.) adoptèrent la même opinion. Le 4^{me} concile de Latran dit: Que les réprouvés iront souffrir une peine éternelle. *Reprobos in pœnam æternam ituros.* Le concile de Trente, assure la même chose. (Sess. vi. cap. 25. sess. 14. cap. 5.)

Mais quelle espèce de justice est celle-ci s'écrie un incrédule moderne, d'infliger une punition éternelle, à un péché d'un moment? Nous répondons que la justice divine exige avec raison, cette punition éternelle, pour une offense faite à Dieu, ainsi que le prou-

vent plusieurs arguments irresistibles. 1^o Une offense faite à Dieu , est un crime qui , en quelque sorte , renferme une malice , (comme le dit St.-Thomas , Opusc. III. cap. 83.) à cause du mépris qu'on a pour un Dieu , d'une majesté infinie , et qui devait être punie , par une peine infinie ; mais puisque la créature n'est pas susceptible d'une peine infinie en intensité , c'est avec justice , qu'on lui inflige une peine infinie en étendue. Et où est la loi , dit St.-Augustin , (Lib. XXI. de civit. cap. 11.) en répondant directement à l'objection de nos contradicteurs , où est la loi , qui veut que la durée de la punition soit égale à la durée du péché ? Les lois humaines , imposent aussi des châtimens perpétuels de toute la vie , pour des crimes énormes.

2^o Ainsi que l'âme est la vie du corps , la grâce est la vie de l'âme ; et c'est pourquoi le péché grave s'appelle mortel , puisqu'il prive l'âme de la vie de la grâce. Or , comme lorsqu'un homme est tué , la mort du corps , sans un miracle divin est irréparable , de même , quand un pécheur tue son âme , par le péché , la mort de l'âme , est certainement irréparable. Il est vrai , que Dieu par sa miséricorde , pardonne et rend souvent dans ce monde la vie de la grâce , à un très-grand nombre d'âmes qui l'avaient perdue ; mais il ne le fait que pendant cette vie , et non pas dans l'autre , car sa divine providence a établi la loi d'user de miséricorde durant la vie présente temporelle , et non pas dans la vie éternelle.

3^o Dieu pardonne dans ce monde au pécheur , mais il pardonne seulement au pécheur repentant , autrement Dieu lui-même , n'aurait pas non plus le pouvoir de lui pardonner. Mais le pécheur qui meurt dans le péché , est abandonné de la grâce : bien plus , sa

volonté reste tellement endurcie dans le péché , et dans la haine contre Dieu , que quand même Dieu voudrait lui pardonner , le pécheur endurci refuserait le pardon et la grâce. Le damné repousse tout remède qui adoucirait ses maux, et par conséquent sa guérison est désespérée. Pourquoi ma douleur , dit-il par Jérémie , est-elle devenue continuelle ? Pourquoi ma plaie est-elle désespérée, et refuse-t-elle de se guérir. *Quare factus est dolor meus perpetuus, et plaga mea desperabilis ; renuit curari.* (Jer. xv. 18.) Donc , l'âme étant éternelle , (ainsi que nous l'avons démontré) et son crime étant aussi éternel , sa punition doit l'être également, comme le dit St.-Marc. (cap. iii. 29.) Il ne recevra jamais de pardon , et il sera coupable d'un péché qui ne lui sera jamais pardonné. *Non habebit remissionem æternam , sed reus erit æterni delicti.*

En outre , le pécheur par lui-même , ne peut apaiser Dieu , et son repentir ne peut donner une satisfaction convenable à la divine justice offensée. Quand il reçoit le pardon de Dieu durant cette vie , c'est que les mérites de Jésus-Christ lui étant appliqués, la justice divine est satisfaite , et qu'alors il est susceptible de cette application. Mais dans l'enfer , où il n'y a point de rédemption , *nulla est redemptio* , le damné ne peut plus apaiser Dieu , puisqu'il n'est pas susceptible de l'application des mérites du Rédempteur, et par conséquent du pardon.

Les sociniens opposent premièrement , que le mot *æternum*, dans les Écritures sacrées , ne rend pas toujours l'idée d'éternité , mais qu'il indique souvent une longue durée , et ils le prouvent par différents textes. On répond que le mot *æternum* par sa nature , signifie indubitablement *sans fin* ; et que les théologiens ont établi le principe que les Écritures divines doivent

s'interpréter dans le sens propre et naturel , toutes les fois que les circonstances du discours n'obligent pas à une autre interprétation ; on voit , par ce que nous venons de dire , que cette exception n'est pas applicable au cas présent , où les paroles du texte portent à conclure tout l'opposé.

Ils objectent, secondement, ce passage de St.-Paul : Dieu a voulu que tous fussent enveloppés dans l'incredulité , pour exercer sa miséricorde envers tous. *Concluit Deus omnia in incredulitate , ut omnium misericordetur.* (Rom. xi. 32.) D'où ils prétendent tirer la conséquence que la punition des damnés ne sera pas éternelle. Mais St.-Augustin déclare que le texte cité , ne se rapporte pas à la miséricorde de Dieu envers les damnés , mais à celle qu'il aura pour les Juifs, en les appelant à la foi , comme il en avait usé avec les païens.

Ils opposent ensuite qu'il sied bien à Dieu de sauver les hommes pour l'éternité , puisqu'il les a créés à cet effet, mais que par la même raison, il ne convient pas à la bonté divine, de les perdre à jamais. On répond avec St.-Thomas, (Lib. iii. contra gentes. cap. 55.) que Dieu , quoiqu'il eut créés les hommes pour le bonheur éternel , a voulu néanmoins qu'ils le conquissent non seulement par la force de sa grâce , mais aussi par leur coopération. De là , il s'ensuit que si les hommes, ne voulant pas coopérer à l'acquisition de leur salut, viennent à se damner , c'est uniquement leur faute. La justice de Dieu permet les péchés , tant pour conserver le bon ordre dans l'univers, que pour faire ressortir plus brillante la fidélité des justes. C'est le sentiment de l'Apôtre. (1. Cor. xi. 19.) Il faut qu'il y ait des hérésies , afin qu'on

découvre par là , ceux d'entre vous qui ont une vertu éprouvée. *Oportet et hæreses esse , ut et qui probati sunt , manifesti fiant in vobis.*

Ils objectent aussi que la punition des damnés , consistera , non pas dans les souffrances éternelles , mais dans leur anéantissement , qui sera opéré par Dieu , après qu'ils auront supporté quelque peines proportionnées et temporelles. Ils fondent cette fausseté sur les Écritures , dans lesquelles il est dit , que les réprouvés seront perdus et mourront. Qu'ils sont des vases de colère , propres pour être détruits. *Nullum est operimentum perditioni.* (Job. xxvi. 6.) *Vasa in ira apta in interitum.* (Rom. ix. 22.) Ces mots , disent-ils , *perditio , interitus* , expriment consommation et fin. Mais on répond : Le même Apôtre déclare que les réprouvés sont appelés morts , parce qu'ils sont privés pour toujours de la vision divine , et qu'ils sont condamnés à des tourments interminables : Ils souffriront , dit-il , la peine d'une éternelle damnation , étant confondus par la face du Seigneur. *Pænas dabunt in interitu æternas à facie Domini.* (2. Thess. cap. 1. 9.)

Mais , dit l'impie Bayle , les peines sont établies ou pour obtenir la correction des criminels , ou pour donner un exemple aux autres. A quoi sert-il donc de tourmenter les damnés pendant l'éternité , puisqu'il n'y aura plus l'espoir de les voir corrigés , ni l'utilité de les donner en exemple ? On répond premièrement , que les peines se partagent en médicinales et en vengereuses des crimes. Secondement , que la règle alléguée peut être suivie dans les jugements des hommes , mais non pas dans ceux de Dieu. Le juge de la justice humaine envisage dans la punition , le seul bien de la république , et en appliquant

la peine, il ne désire que la correction du délinquant, ou l'exemple des autres ; mais Dieu, en punissant les damnés, ne regarde pas seulement la correction ou l'exemple, mais il exige avant tout, la manifestation de ses attributs ; c'est pour cette raison, que quoique, à la fin des siècles, l'éternité de la punition des méchants soit inutile, et pour eux et pour les autres, elle ne le sera pas, pour faire briller l'ordre de la justice divine.

Les sociniens enfin demandent, d'accord avec le même Bayle, comment on peut accorder la bonté de Dieu avec la permission qu'ont les hommes de commettre le péché et avec la damnation de tant de misérables ? Ou Dieu ne peut empêcher ces maux, disent-ils, et alors il n'est pas tout-puissant, ou il ne veut pas les empêcher, et alors il est cruel. On répond . Dieu créa le premier homme, Adam, juste, ayant les sens assujétis à la raison, et la raison assujétie à Dieu ; mais il le créa libre, afin qu'il eût le choix entre le bien et le mal. Adam fit un mauvais usage de cette liberté, en l'employant à pécher et à désobéir à son créateur. Par ce péché, il attira sur lui, et sur ses descendants, une ruine immense, puisque dès-lors la nature humaine se désorganisa, l'intellect fut obscurci, les sens se mirent en opposition avec la raison, et la raison fut portée au mal. Dieu, par sa bonté infinie, répara ce malheur, en envoyant son fils pour satisfaire pour les péchés des hommes, et pour leur obtenir par ses mérites la grâce de bien vivre, et de faire leur salut. Par ce moyen, Dieu fit connaître autant l'amour qu'il avait pour l'homme, que sa justice infinie, en condamnant son fils à la mort, pour les crimes des hommes ; et en même temps il fit connaître sa sagesse infinie, en inventant un expédient aussi

admirable, pour satisfaire entièrement à sa justice, et pour réparer entièrement la ruine de l'homme, occasionnée par son péché.

Après ces réflexions, les incrédules diront-ils encore que la permission de pécher et la damnation de tant d'hommes ne s'accordent pas avec la bonté divine? Mais, comment, répondrai-je, Dieu aurait-il pu mieux démontrer aux hommes sa bonté? Quelle preuve plus grande de miséricorde et d'amour, le Verbe éternel pouvait-il nous donner, que celle de descendre sur la terre, de devenir homme comme nous, et, après une vie très-humble et très-pénible, de mourir par la main du bourreau, afin de nous sauver? Qu'aurait-il pu faire de plus, s'il avait dû racheter de la mort son père lui-même? ou plutôt si Jésus-Christ avait été un esclave, et si l'homme avait été son maître? Quelle marque plus forte d'affection Jésus-Christ aurait-il pu lui donner, que celle de répandre son sang et de sacrifier sa vie pour lui? O qu'elle est affreuse l'ingratitude des hommes! Dieu a prodigué sa vie pour leur amour, et on trouve cependant parmi eux, des individus qui ne veulent pas le croire, et qui arrivent jusqu'au point de nier son existence.

Mais comment, dit-on, malgré tout cela, arrive-t-il que tant d'infidèles, d'hérétiques, et même de catholiques se damnent? Je réponds: Il faut réfléchir que les maux occasionnés par le péché ont été très-considérables, puisque c'est lui qui a rendu la raison humaine trop faible pour comprendre les vérités éternelles; c'est par lui que la volonté s'est trouvée dérégulée et poussée par l'impulsion des sens, qui sans cesse l'inclinent au mal. Il résulte de cette malheureuse vérité, que chacun doit employer la plus grande

diligence pour reconnaître et distinguer les maximes véritables d'avec les fausses, tant relativement à la foi, que relativement aux mœurs, et qu'il faut principalement profiter des moyens que Jésus-Christ nous a laissés, et des grâces qu'il nous a acquises: (ces moyens consistent spécialement dans les sacrements et dans la prière), afin de bien vivre; autrement, l'homme abandonné à ses propres forces, ne peut résister aux insinuations de la chair et du diable. Mais les hommes, au contraire, pour ne pas se priver de leurs plaisirs défendus, ferment les yeux à la lumière, négligent de profiter des moyens de salut, et alors ils péchent, et ils se damnent. La lumière est venue dans le monde, mais les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière. *Lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras quam lucem.* (Joan. 9.) Les infidèles ferment les yeux à la grâce et à la lumière naturelle de la raison, et ils se privent ainsi, par leur faute, de la lumière de la foi. Les hérétiques ferment les yeux à la lumière de l'Évangile et de l'Église véritable, que Jésus-Christ nous a laissé, comme la colonne de la vérité. Les pécheurs enfin, bien que catholiques, ferment les yeux aux règles de la foi et aux impulsions de la grâce, et voilà comme il arrive, qu'il existe un aussi grand nombre de damnés. Mais, malgré la perversité des hommes, qui peut comprendre les miséricordes que Dieu répand constamment sur eux? A combien de ses serviteurs n'inspire-t-il pas la pensée et ne donne-t-il pas le courage d'aller à travers tant d'incommodités et de dangers prêcher et éclairer les infidèles et les hérétiques? Quelle miséricorde n'a-t-il pas pour les pécheurs? combien de temps ne les attend-il pas? combien de fois ne les appelle-t-il pas à la pénitence? combien de fois, après

qu'ils sont retombés, reçoivent-ils de nouveau leur pardon ? On ne trouvera et on n'a jamais trouvé, certainement, un homme plus miséricordieux envers ses semblables, que Dieu ne l'a été envers nous. Et qui pourrait se sauver, si la miséricorde de Dieu n'était pas infinie ? Qui peut expliquer l'amour que Dieu porte, et les grâces innombrables qu'il accorde à une âme qui l'aime ? Que les incrédules cessent donc de calomnier l'immense bonté de Dieu, et, s'ils ne veulent pas l'aimer, qu'ils s'abstiennent au moins de la nier.

Mais on réplique que si Dieu voulait, il pourrait détruire les péchés et éviter la damnation de tant d'âmes ; et s'il le peut, pourquoi ne le fait-il pas ? Parce que Dieu ne veut pas priver les hommes de la liberté, qu'il leur a accordée, s'il prévenait les péchés ; les incrédules auraient raison de se plaindre de lui, et de dire que Dieu, après les avoir créés libres de pécher et de se satisfaire à leur caprice, les a ensuite dépouillés de la liberté qu'il leur avait donnée. Mais peut-être, diront-ils, sans nous ôter la liberté, Dieu ne serait-il pas le maître de nous accorder plus de lumière et plus de grâce, ainsi qu'il l'a fait pour tant d'autres ? Pourquoi refuser à Judas la grâce accordée à St.-Pierre ? Pourquoi la refuser au mauvais larron, et la donner au bon ? Pourquoi enfin ne concède-t-il pas à tous, les grâces efficaces qu'il concède à quelques privilégiés ? Mais nous répondons : Dieu est-il obligé à répandre sur tous les grâces surabondantes qu'il répand sur quelques-uns ? Si ce sont des grâces, elles ne sont pas obligatoirement dues, et Dieu n'est pas tenu à les prodiguer. C'est bien assez, pour justifier la bonté divine que Dieu ait accordé à chacun les secours suffisants à son salut, s'il veut l'obtenir. Mais pourquoi accorder plus à l'un qu'à l'autre ? Si un père, dit

Bayle, pouvait délivrer de la mort tous ses enfants, ne serait-il pas cruel, s'il voulait en sauver une partie et non pas l'autre ? Mais quelle étrange confusion d'idées dans cette comparaison de Bayle n'occasionne-t-elle pas ? Il y a une bien grande différence entre la bonté créée et finie, et la bonté increée et infinie. La bonté créée est nécessairement dépendante, et pour cela, en se communiquant, elle doit avoir son motif, qui doit spécialement s'appuyer sur l'amour du Créateur, et sur la gloire de celui qui est la source de tous les biens. Or, s'il en est ainsi, un père qui veut user de bonté envers ses enfants, s'il a le pouvoir de les délivrer tous de la mort, doit le faire ; puisqu'une telle bonté étant subordonnée à la justice, celle-ci lui impose l'obligation de vouloir également pour tous la cessation du mal, qu'il veut pour quelqu'un d'entr'eux, et Dieu commande qu'un père soit ainsi juste dans son amour. Mais, au contraire, la bonté infinie est nécessairement indépendante, et elle retrouve en elle-même toutes les raisons de se communiquer. La justice ne lui prescrit aucune règle, dans la distribution de ses bienfaits, car rien n'est dû au néant. Or, avant que la bonté infinie se fût communiquée aux hommes, rien ne se concevait hors d'elle, puisqu'elle était la cause universelle. Les intelligences, et tous les degrés de perfection supposent cette cause, mais cette cause n'induit dans aucune supposition, car elle est par elle-même. Celui donc qui veut comparer la bonté de l'homme à celle de Dieu, ne sait ce qu'il dit ; parce que s'il existe quelque rapport entre elles, il consiste en ce que, quand la bonté de Dieu fait le bien, l'homme aussi, pour l'imiter, doit le faire ; mais il y a cette différence, que l'homme doit faire le bien pour la gloire de Dieu, et selon l'ordre qui lui est prescrit,

tandis que la bonté de Dieu n'est obligée de se communiquer qu'à elle-même, et que si elle fait le bien, elle le fait de sa volonté, et suivant la mesure qu'elle juge à propos. Juger autrement de la bonté divine, c'est la croire imparfaite. Le père, donc, est obligé, en vertu de la loi divine, de sauver la vie de tous ses enfants, s'il le peut; mais Dieu n'est assujéti à aucune loi, et n'est pas non plus forcé d'user envers tous de la même miséricorde : il en use lorsque, selon les incompréhensibles jugements de sa sagesse infinie, il le trouve plus convenable à sa gloire. Qui sera assez téméraire pour oser demander à Dieu raison de ses jugements ?

Mais s'il est permis de discuter sur ces inconcevables jugements de Dieu, que l'impie Bayle me dise, quelle est l'idée d'un être infiniment puissant ? L'idée d'un être infiniment puissant, est celle qui nous le représente comme ayant le pouvoir de donner l'existence à ce qui ne l'a pas. Or, si l'idée d'une puissance illimitée, d'une puissance qui peut tout faire, ne demande pas qu'elle exécute tout ce qu'elle a la force de faire, puisqu'elle se montre aussi infinie dans le plus petit de ses effets ; de même, l'idée d'une bonté infinie ne demande pas qu'elle fasse tout le bien dont elle est capable, puisqu'elle se montre toujours infinie, même dans le moindre de ses dons. Expliquons maintenant plus clairement cette comparaison. La création de créatures nouvelles peut-elle ajouter quelque chose à l'idée que nous avons conçue de la puissance infinie de Dieu ? Non certainement. Donc, de même le don d'un amour constant pour la vertu, que Dieu ferait à un homme, n'ajouterait rien à l'idée que nous nous sommes formés de sa bonté infinie. Nous la concevons déjà infinie indépendamment

de ce don , ainsi que nous concevons infinie sa puissance, indépendamment de la production de nouvelles créatures, ainsi donc, l'idée de la bonté divine ne demande pas que Dieu conserve dans l'homme un amour dominant pour la véritable vertu, comme l'idée de la toute-puissance ne demande pas qu'il conserve l'existence à ses créatures. L'idée d'une bonté infinie n'exige autre chose sinon qu'elle se communique, quand elle le veut, et tout autant qu'elle le veut : ainsi que l'idée d'une puissance infinie exige uniquement qu'elle opère seulement, parce qu'elle le veut, et dans la mesure qu'elle veut ; il est donc évident, que Dieu n'est pas obligé, par sa bonté, de prévenir l'abus que l'homme fera de son libre arbitre.

En outre, quant à la permission que Dieu donne à l'homme de pécher, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, nous pouvons encore connaître combien c'est juste ; puisque Dieu manifeste par là ses attributs : savoir, sa miséricorde par le pardon, sa justice par le châtiment du mépris de sa grâce. Si la guerre de la concupiscence rebelle n'était pas permise, la victoire de tant de fidèles n'aurait pas lieu. Sans les méchants, la vertu des bons, leur patience, leur soumission, leur charité ne brilleraient pas. Dieu, dit St.-Augustin, étant souverainement bon, ne pourrait pas permettre qu'il y eut du mal dans ses œuvres. S'il n'était pas assez puissant et assez bon pour tirer le bien du mal même. *Cùm summè bonus sit, nullo modo sineret mali aliquid esse in operibus suis, nisi usquè adeò esset omnipotentes et bonus, ut benè faceret et de malo.* (in Enchir. ad Laurent. num. III. alias cap. 11.) Dieu donc permet le mal des péchés, pour en retirer le bien de sa gloire, et pour conserver le bon ordre de l'univers.

Qu'après, si le Seigneur, à cause du grand nombre de pécheurs, use envers quelques uns d'entre eux de la miséricorde qu'il refuse aux autres, c'est un mystère de sa sagesse divine, que nous ne pouvons pas connaître, ni ne devons chercher à connaître. Nous devons adorer les mystères divins, et non pas les comprendre. Nous savons que Dieu est parfaitement juste, cela doit nous suffire, pour vénérer tous ses jugements divins. Dans toutes les sciences humaines, on trouve des principes certains, et des difficultés embarrassantes. Mais pourrions-nous nier la science, ou ses principes, parce que nous ne pouvons résoudre ses difficultés. Et dans les dispositions de la Providence divine, dans les dispositions qui sont faites par un esprit infini, parce que nous ne savons pas connaître la cause de certains événements, nierions-nous les principes les plus évidemment connus, c'est-à-dire l'existence de Dieu, la religion révélée, l'immortalité de l'âme, et l'éternité de la récompense, et de la punition dans l'autre vie ?

Si on ne peut pas comprendre ce que c'est que Dieu parce qu'il est un être infini, on ne peut non plus comprendre sa sagesse et sa justice infinies ; et par conséquent, on ne peut pas comprendre ses dispositions sur le gouvernement de l'univers. Si un ignorant, dit St.-Augustin, entrerait dans une forge où l'on travaille le fer, il n'oserait pas sans doute accuser le maître de conserver inutilement des marteaux, des enclumes et des soufflets. Et un homme osera demander compte à Dieu de ses dispositions éternelles ? Pour en finir, réunissons ce que nous venons de dire : Dieu d'un côté hait le péché, de l'autre il veut que tous les hommes se sauvent, et à cette fin, il donne à chacun les moyens et les secours de sa grâce, afin

qu'étant aidé par eux, il puisse fuir les péchés et acquérir le paradis ; mais aussi Dieu laisse aux hommes la liberté de pécher et de se damner s'ils le veulent. De là il s'ensuit que ceux qui se damnent, se damnent parce qu'ils veulent se damner, et s'ils le veulent, il est juste qu'ils soient punis ; mais que le tout arrive par leur faute et non pas par la volonté ou la coopération divine.

Mais quel aveuglement ! Quand même les incrédules auraient des raisons probables pour soutenir leurs opinions, pour prouver qu'il n'y a pas de Dieu, que l'âme finit avec le corps, que chacun peut se sauver en suivant une religion quelconque, que l'enfer n'est pas éternel, ces opinions seraient toujours plus que douteuses, car s'ils nient la vérité de notre foi parce qu'elle n'est pas évidente pour eux (ainsi qu'ils le disent) ils ne pourront cependant croire jamais que notre foi soit évidemment fausse. Au contraire, on ne peut pas révoquer en doute, que la religion chrétienne, autant par l'autorité de beaucoup de savants, qui, s'étant dépoaillés des passions des sens, l'ont embrassée, que par les raisons qui la soutiennent, ne soit au moins (servons-nous de cette expression) probable, et vraisemblable. Les mécréants, même malgré leurs efforts pour se persuader l'opposé, ne peuvent pas se délivrer de la crainte qu'ils sont tourmentés, au milieu de l'aveuglement de leur vie, particulièrement lorsque leurs esprits sont moins obscurcis par les passions, et par l'aiguillon brutal des sens.

Or, les vérités de notre foi étant même pour un moment supposées douteuses, la raison, la prudence voudraient que nous nous décidassions à les croire. Ne serait-il pas fou, le négociant qui, pour gagner un écu, s'exposerait à la perte de son patrimoine ? Ne

serait-il pas fou le roi, qui, pour conquérir un hameau, hasarderait tout son royaume ? et ne serait-ce pas une folie d'embrasser une croyance pareille à celle des incrédules, qui, lors même qu'elle serait vraie, ne servirait que peu ou de rien, et qui, étant fausse, conduira à une ruine éternelle ? Je serais bien aise de faire cette demande a quelques-uns de ceux qui, pour vivre selon leur caprice, cherchent à mettre tout en doute, et qui disent que les vérités de notre religion ne sont pas certaines. Dites-moi de grâce (leur demanderais-je) gageriez-vous votre vie sur la vérité de vos opinions ? Non sans doute. Et vous hasardez pour elles la vie éternelle ? ne voyez-vous pas que se jeter en aveugle après ce qui plaît, sans tenir compte ni de la loi ni de la raison, n'est pas se conduire en homme raisonnable, mais en brute ? La religion ne doit pas se modeler sur les passions, mais sur la raison ; si les mystères de notre foi ne sont pas pour nous d'une évidence manifeste, ils sont néanmoins évidemment croyables. Les vérités spéculatives de la religion devant être crues par l'intelligence, ne peuvent pas se prouver par des démonstrations physiques et géométriques, mais par des arguments capables de persuader l'esprit.

Mais, dira-t-on, il est de règle de ne pas laisser le certain pour l'incertain. Je réponds premièrement que cette règle ne peut pas être généralement appliquée à toute circonstance ; autrement personne, dans le commerce, ne devrait spéculer pour gagner ; personne ne devrait employer son travail et son argent pour étudier, dans le but d'améliorer sa position sociale, et de faire fortune, quand le gain et la fortune seraient incertains ; cela devrait avoir lieu, surtout lorsqu'on s'exposerait à tout perdre si on ne réussissait pas et

c'est là précisément le cas où nous nous trouvons , puisque, pour nous, il s'agit non seulement d'acquiescer par une vie régulière, un royaume éternel de bonheur ; mais d'être encore entraînés, par une vie déréglée dans un malheur éternel. Je réponds secondement , que les plaisirs sont encore incertains. Qui nous assure qu'il nous sera permis de les posséder ? Qui nous assurera que nous aurons la santé nécessaire pour en jouir, surtout s'ils sont accompagnés de ces désordres qui la détruisent ? Qui nous donnera la certitude que nous aurons la vie et le temps pour en jouir, puisque la vie est aussi incertaine ? Or, si tout est incertain , ne serait il pas fou, celui qui, dans l'espoir de recevoir un écu incertain, voudrait renoncer à l'espoir d'un million ? et ne serait-il pas fou celui qui, dans l'espoir d'obtenir quelques plaisirs de courte durée, et empoisonnés (puisque tout plaisir vicieux donne plus d'affliction que de satisfaction, à cause du remords et de la crainte qui suivent le péché) voudrait se priver de l'espoir d'un bien éternel, et s'exposer au danger d'un éternel malheur ? Si on avait deux âmes on pourrait bien en hasarder une (et cependant ce serait une imprudence), mais n'en ayant qu'une , si elle vient à périr ; la ruine sera éternelle et irréparable. Et pour cela, quand même notre foi serait incertaine , la simple raison nous ordonnerait d'abandonner le peu de plaisir passager dont on peut jouir sur cette terre, pour nous procurer un bonheur immense et éternel, et pour nous délivrer du danger de tomber dans une misère sans fin.

En outre, même à l'égard de la vie présente, pour dire toute la vérité ; les plaisirs véritables sont ceux qui sont permis, puisqu'ils sont purs, innocents et exempts du repentir, du remords et de crainte, com-

exempts du repentir, du remords et de crainte, compagnons inséparables des plaisirs défendus. Et les effets du péché seront toujours les mêmes, malgré qu'on se persuade la fausseté des vérités éternelles, parce que ces effets ne dérivent pas des préjugés de l'éducation, ainsi que les mécréans le rêvent, mais ils sont imprimés dans nos cœurs par la nature. Car sans cela pourquoi l'incrédule craint-il, s'il ne se croit pas coupable? pourquoi pratique-t-on la vertu hardiment et en public, et que le vice se cache et rougit? Au contraire, celui qui croit et vit régulièrement, vit en paix, et ne craint pas, parce qu'il est exempt de péchés; ajoutez encore que les vertus, telles que la chasteté, la justice et la tempérance, sont des qualités qui maintiennent l'esprit tranquille, et qui attirent le respect même des hommes vicieux. Les anciens philosophes préféraient les vertus à tous les plaisirs des sens, bien que ces vertus ne fussent en eux qu'apparentes et l'effet de l'ambition et de l'amour-propre. O que les plaisirs de l'âme surpassent de beaucoup ceux des sens! Voilà tout autant de preuves que le bien et le mal ne dépendent pas des sentiments des hommes ni de l'espérance ou de la crainte que nous avons dans ce monde, mais bien de la récompense ou du châtement qui nous sont réservés dans l'autre; parce que là existe un Dieu d'une bonté infinie, qui a imprimé dans la nature l'amour de la vertu et l'horreur du vice. Mais pourquoi, disent les incrédules, les vérités qui sont claires pour vous, sont-elles pour nous cachées? Parce que, je réponds, les vices obscurcissent l'intelligence. L'œil voit, mais s'il est couvert par un bandeau, il ne voit plus, quelque grand que soit l'éclat de la lumière. Celui qui fuit les vices n'éprouve pas de difficulté à bien croire; mais il ne peut pas bien croire celui qui veut

mener une mauvaise vie. Celui qui vit mal a un intérêt à ne rien croire, pour pouvoir pécher sans remords; et de cette façon il prend l'intérêt pour son guide et il repousse la raison. Personne n'a nié l'existence de Dieu et les vérités du salut avant d'être tombé dans le péché. La pensée de la punition qui suit le péché empêche la libre jouissance dans la vie présente des plaisirs défendus; c'est ainsi que celui qui vit dans le vice désire facilement qu'il n'y ait pas de punition pour ses fautes; et du désir il passe facilement à la persuasion, ou au moins au doute, dans le but de pécher avec moins de remords. Celui qui admet le doute sur le dernier article du symbole de notre foi, je crois la vie éternelle *credo vitam æternam*, celui-là est tout prêt à douter même du premier, je crois en Dieu, *credo in Deum*. Si les vérités de notre foi, telles que l'existence d'un Dieu rémunérateur, la mort du corps, l'immortalité de l'âme, l'éternité des châtimens, n'étaient que probables ou même douteuses, cependant nous devrions nous attacher à la religion la plus sûre, puisqu'il s'agit du salut éternel, pour lequel, si on venait à se tromper et si ce que la religion chrétienne enseigne était vrai, il n'y aurait plus, pour une éternité, de moyen de remédier à l'erreur: mais non, ces vérités ne sont pas douteuses, elles sont certaines et évidentes, puisque, quoique les mystères de notre religion ne soient pas évidens pour nous et qu'ils soient obscurs, et c'est en cela que consiste notre foi, qui nous oblige à croire ce que nous ne comprenons pas; néanmoins, il est évident qu'elle est la foi véritable, et que les choses qu'elle nous donne à croire sont certaines. Ces misérables mécréans, qui, pendant leur vie de débauche, pour se délivrer des remords de la conscience et des craintes

de la punition, mettent tout en doute et en question, au moment de leur mort voudront sûrement avoir cru et avoir vécu en vrais chrétiens; mais il leur arrivera comme à un certain incrédule (comme nous le raconte Nienwenty), qui, étant mourant, prononça ces paroles terribles : *Je crois enfin tout ce qu'avant je niais, mais il est trop tard pour espérer la grâce de me corriger.* Et il mourut ainsi.

<i>Courte dissertation contre les erreurs des incrédules ? modernes, connus sous les noms de Matérialistes et de Déistes.</i>	129
<i>Introduction.</i>	131

PREMIÈRE PARTIE,

CONTRE LES MATÉRIALISTES.

CHAPITRE PREMIER.

	page.
<i>Preuves de la nécessité d'un premier principe créateur de l'univers, et réfutation des faux systèmes soit de la succession infinie des causes , soit de la matière incréée et éternelle , mis en ordre par le concours fortuit des atomes.</i>	134

CHAPITRE II.

<i>On réfute brièvement le système monstrueux de Benoit Spinoza.</i>	143
--	-----

DEUXIÈME PARTIE.

CONTRE LES DÉISTES.

CHAPITRE PREMIER.

<i>Preuves de la vérité de la religion chrétienne révélée.</i>	155
--	-----

CHAPITRE II.

<i>De la divinité des saintes Écritures.</i>	164
--	-----

CHAPITRE III.

<i>Des erreurs que quelques écrivains modernes débitèrent contre la matérialité du corps et la spiritualité de l'âme , et preuve de l'un et de l'autre.</i>	177
---	-----

CHAPITRE IV.

<i>Preuves de l'immortalité de l'âme.</i>	183
---	-----

CHAPITRE V.

<i>De l'éternité des récompenses et des punitions de la vie future.</i>	191
---	-----

